

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



FEADER

Réunion technique du Comité régional de suivi

**Plan stratégique régional
Guadeloupe 2023-2027**

Lundi 1^{er} juin 2026

SOMMAIRE

- 01** Modification du règlement intérieur
- 02** PDR FEADER 2014-2022
- 03** PSN FEADER 2023-2027
- 04** Evaluations
- 05** Point d'information sur le 28-34

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



01 Modification du règlement intérieur

02 PDR FEADER 2014-2022

03 PSN FEADER 2023-2027

04 Evaluations

05 Point d'information sur le 28-34

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



01 Modification du règlement intérieur

02 PDR FEADER 2014-2022

03 PSN FEADER 2023-2027

04 Evaluations

05 Point d'information sur le 28-34

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



01

Bilan de la période 2014-2022

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



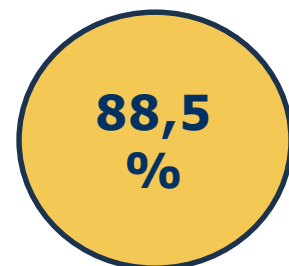
APERCU GLOBAL

Chiffres du programme 2014-2022



213 021 775 €
investis en Guadeloupe
grâce au FEADER

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE

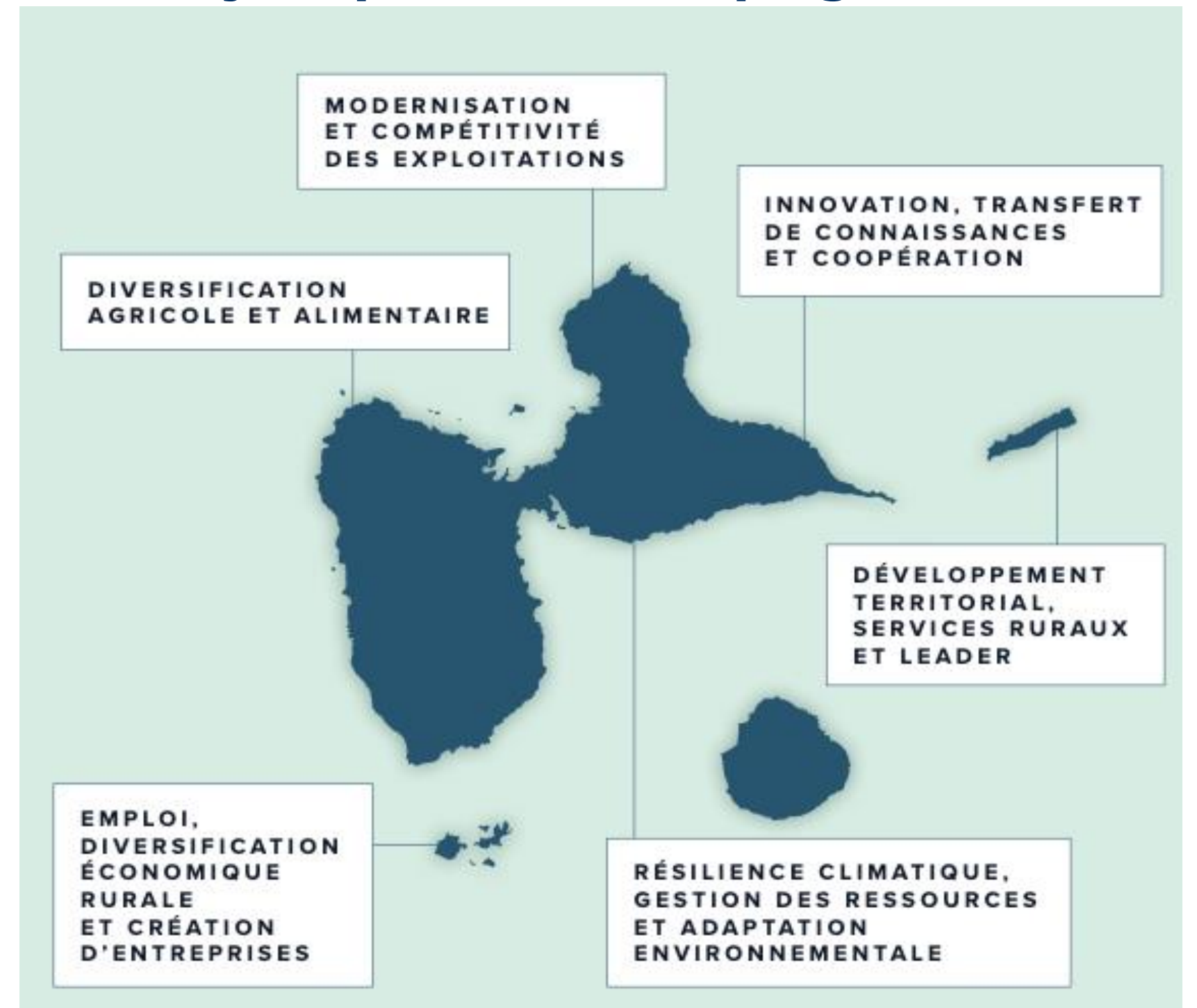


Taux de réalisation



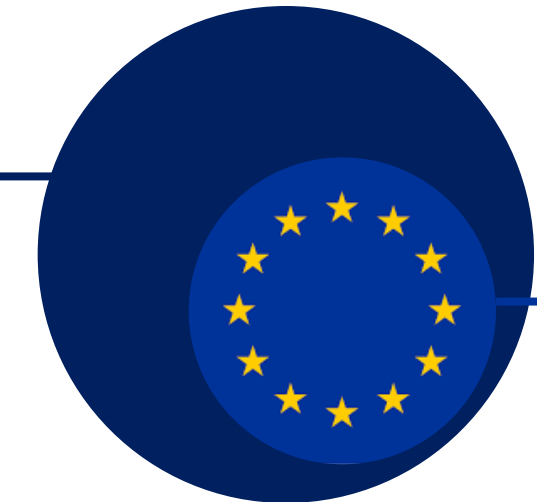
Projets

Enjeux prioritaires du programme



a. Améliorer la visibilité des exploitations agricoles

79,35M€
Investis en
Guadeloupe



Dont
69,28M€
financés par
l'Europe

90,71%

Taux de réalisation.

Description de la thématique

Grâce au FEADER, la Région Guadeloupe a accompagné la **modernisation, la structuration et la consolidation économique des exploitations agricoles**, afin de renforcer leur viabilité et leur compétitivité dans un contexte insulaire exigeant.

Le FEADER a soutenu des **investissements productifs** (équipements, mécanisation, bâtiments, replantation, irrigation), complétés par des actions de formation, de conseil et d'accompagnement, permettant d'améliorer les performances techniques, de sécuriser les systèmes de production et d'adapter les exploitations aux aléas climatiques et aux exigences des marchés.

En parallèle, le FEADER a favorisé la **diversification des activités, la création de valeur ajoutée et l'insertion économique** des exploitations, tout en soutenant l'installation de jeunes agriculteurs et le renouvellement des générations. Cette priorité a ainsi contribué à poser les bases d'une agriculture guadeloupéenne plus résiliente, plus compétitive et tournée vers l'avenir.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GADELOUPE



a. Améliorer la visibilité des exploitations agricoles

Développer une filière innovante de la culture de champignon

Bénéficiaire : KARULIUM



Description du projet

En Guadeloupe, le projet porté par Karulium développe une **filière innovante de culture de champignons comestibles**, fondée sur des pratiques durables et la valorisation de substrats locaux issus de déchets agricoles et végétaux.

Cette **approche circulaire** permet de **réduire les déchets, de limiter l'usage de plastiques** et de proposer des **produits frais, locaux et nutritifs**, contribuant à la sécurité alimentaire et à la diminution des importations.

Le projet s'appuie sur des circuits courts et un réseau de partenaires locaux, tout en favorisant la création d'emplois et la diversification de l'agriculture guadeloupéenne.

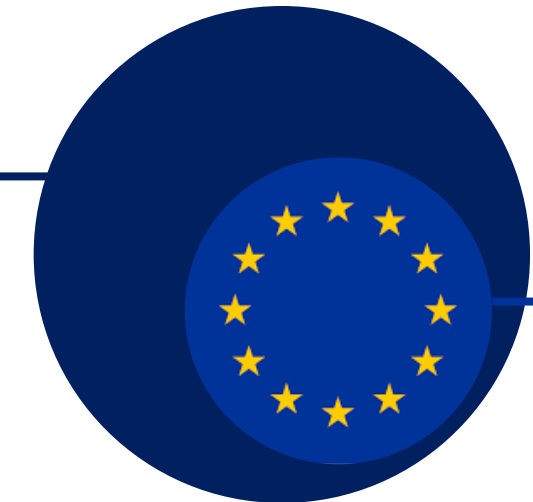
L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



★ **Coût du projet : 106 579€, dont 54 355€ pris en charge par l'UE**

b. Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire

48,67M€
Investis en
Guadeloupe



Dont
41,91M€
financés par
l'Europe

96,74%

Taux de réalisation.

Description de la thématique

À travers l'appui du FEADER, l'intégration des **producteurs agricoles dans la chaîne agroalimentaire a été renforcée**, en soutenant la création de valeur ajoutée, la structuration collective et la valorisation des productions locales. Le programme a accompagné les **démarches de qualité, la transformation locale et la commercialisation en circuits courts**, contribuant à renforcer la compétitivité des filières et l'ancrage territorial des productions.

En parallèle, le **FEADER a soutenu la prévention et la gestion des risques agricoles**, en accompagnant les exploitations touchées par des événements exceptionnels et en renforçant leur résilience grâce à des investissements, des actions de conseil et des stratégies de diversification.

Cette priorité a ainsi contribué à **sécuriser les trajectoires économiques des exploitations** et à renforcer la capacité du secteur agricole à faire face aux aléas.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



REGION
GUADELOUPE
Autorité de gestion

COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPEENNE

b. Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire

Développement et fabrication de petits pots pour bébé bio et 100% local

Bénéficiaire : **SARL POTIDOU**



Description du projet

Grâce au FEADER, la SARL Potidou, référence guadeloupéenne des petits pots pour bébés, **franchit une nouvelle étape dans son développement** tout en restant fidèle à son ancrage local à Vieux-Habitants.

Le soutien européen a permis à l'entreprise de s'installer dans un **nouveau local plus spacieux et mieux adapté, regroupant transformation, stockage et livraison.**

Cette réorganisation a profondément fluidifié les journées de production, réduit les contraintes logistiques et renforcé l'efficacité opérationnelle.

Avec cet **outil modernisé**, Potidou peut augmenter son **rythme de production, créer de nouveaux emplois et élargir son offre**, notamment avec le lancement d'une nouvelle gamme destinée aux bébés plus grands.

Un exemple concret de l'impact du **FEADER**, au service d'une entreprise locale innovante, créatrice d'emplois et engagée pour une alimentation infantile de qualité sur le territoire.

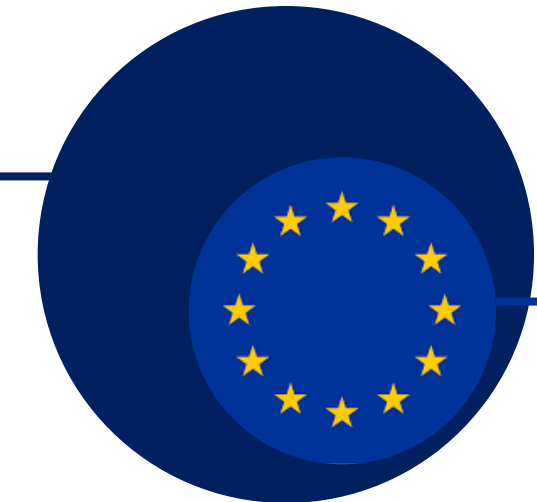
L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



★ **Coût du projet : 204 614€, dont 153 460€ pris en charge par l'UE**

c. Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes

26,08M€
Investis en
Guadeloupe



Dont
22,21M€
financés par
l'Europe

83%

Taux de réalisation.

Description de la thématique

Le FEADER agit dans le domaine de la **préservation des ressources naturelles et des écosystèmes**, dans un territoire caractérisé par une forte sensibilité environnementale, en promouvant une **approche intégrée**, agissant conjointement sur la biodiversité, la gestion de l'eau et la préservation des sols, afin de renforcer la durabilité des activités agricoles et forestières.

Les interventions ont principalement accompagné **l'adoption de pratiques agricoles favorables à l'environnement, à travers des engagements agro-environnementaux**, le développement de **l'agriculture biologique**, l'appui aux exploitations situées dans des zones à enjeux spécifiques, ainsi que des actions de conseil et d'accompagnement. Ces leviers ont contribué à limiter les pressions sur les milieux naturels, à préserver les habitats et paysages, et à améliorer la résilience des systèmes de production.

En complément, des **actions territoriales et forestières** ciblées ont permis de restaurer et gérer des milieux naturels sensibles, de canaliser les usages et de renforcer les fonctions écosystémiques (stabilisation des sols, régulation hydrologique, protection contre l'érosion).

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



c. Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes

Programme d'éducation sensoriel et alimentaire des écoliers du Nord Grande Terre

Bénéficiaire : Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre (CANGT)



Description du projet

En Guadeloupe, la **CANGT** mise sur **l'éducation alimentaire** dès le plus jeune âge, avec le soutien du FEADER, pour faire évoluer durablement les pratiques.

À travers des classes de goût et des ateliers pédagogiques, **plus de 1 500 élèves** ont découvert les produits locaux, leur origine et leurs bienfaits, en lien direct avec l'agriculture du territoire.

En faisant des enfants de véritables ambassadeurs du « **consommer lokal** », le projet favorise l'acceptation des produits locaux, réduit le gaspillage en restauration collective et stimule la demande pour les productions du territoire.

Une **initiative concrète, soutenue par le FEADER**, pour valoriser **le patrimoine culinaire guadeloupéen** et promouvoir une alimentation plus saine et locale.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



★ **Coût du projet : 70 865€, dont 48 188€ pris en charge par l'UE**

d. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition

51,83M€
Investis en
Guadeloupe



Dont
44,80M€
financés par
l'Europe

84,61%

Taux de réalisation.

Description de la thématique

La priorité 5 du FEADER a accompagné **l'amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des ressources**, en particulier **l'eau et l'énergie**, et soutenu l'adaptation progressive des systèmes agricoles et agroalimentaires vers des modèles plus sobres et plus résilients. Les interventions ont principalement reposé sur des **investissements matériels, la modernisation des équipements et des actions de conseil**, afin d'optimiser les usages et de sécuriser les trajectoires des exploitations.

Les mesures mises en œuvre ont contribué à une **meilleure gestion de l'eau**, notamment par la sécurisation des infrastructures, l'adaptation des systèmes d'irrigation et l'accompagnement technique des exploitants. Elles ont également soutenu, de manière ciblée, des opérations visant **l'efficacité énergétique et l'autonomie énergétique** des exploitations, principalement à travers des investissements en équipements photovoltaïques.

Parallèlement, le FEADER a accompagné des **évolutions de pratiques susceptibles de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac** et à la séquestration du carbone, à travers la transition agroécologique, l'agriculture biologique, l'agroforesterie et certaines interventions forestières.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



d. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition

Construction du barrage de Moreau

Bénéficiaire : Conseil régional de Guadeloupe



Description du projet

Sécuriser l'eau pour sécuriser l'agriculture, telle est l'ambition portée par la construction du **barrage de Moreau**, un investissement structurant rendu possible grâce au FEADER, au service des exploitations agricoles de la Côte-au-Vent.

En complétant le barrage de Dumanoir, l'ouvrage apporte une **capacité supplémentaire de près de 950 000 m³** d'eau dédiée à l'irrigation agricole.

Il permet de répondre à un besoin clé du territoire : **anticiper les périodes de sécheresse** en stockant l'eau lorsque la ressource est abondante, pour la restituer progressivement en saison sèche, de janvier à juin.

Conçu pour s'intégrer aux contraintes naturelles du territoire, le barrage de Moreau repose sur une **infrastructure technique de haut niveau**, faisant l'objet d'un suivi renforcé adapté au contexte sismique. Il contribue ainsi à **l'extension du réseau d'eau agricole** et à l'amélioration durable des conditions de production pour les exploitations concernées

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



★ **Coût du projet : 34 084 243€, dont 28 842 546€ pris en charge par l'UE**

e. Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique

29,47M€
Investis en
Guadeloupe



Dont
25,79 M€
financés par
l'Europe

79,94%

Taux de réalisation.

Description de la thématique

La contribution du FEADER a permis de soutenir le **développement économique et social des zones rurales**, en accompagnant la diversification des activités, la création d'emplois et l'émergence de dynamiques locales adaptées aux besoins des territoires, introduisant un réel dynamisme dans les territoires ruraux.

Les interventions ont principalement soutenu **la création et le développement de petites entreprises rurales, la diversification des exploitations agricoles et l'installation de nouveaux porteurs de projets**, contribuant à sécuriser les revenus et à renforcer l'attractivité économique des espaces ruraux.

En parallèle, l'approche **LEADER** a favorisé des **projets territorialisés multisectoriels**, améliorant l'accès aux services, l'animation locale et la coopération entre acteurs.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



e. Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique

Maison de santé pluridisciplinaire

Bénéficiaire : Commune de Saint-Claude



Description du projet

Au centre-bourg de Saint-Claude, une **maison de santé pluriprofessionnelle à vocation universitaire** vient renforcer durablement l'offre de soins de proximité.

Fruit d'un **partenariat entre la collectivité et les professionnels de santé** réunis au sein d'une SISA, ce projet, co-financé par le FEADER, repose sur un projet de santé partagé impliquant 17 praticiens.

Le **bâtiment de 691 m²**, conçu à partir des besoins identifiés, favorise la coopération interprofessionnelle, la coordination des parcours de soins et l'amélioration des conditions d'exercice.

En regroupant cabinets médicaux et paramédicaux, espaces communs et fonctions de recherche et de formation, cette structure contribue à **améliorer l'accès aux soins**, à renforcer l'attractivité du territoire et à soutenir la vitalité du centre-bourg.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



★ **Coût du projet : 3 256 442€, dont 1 959 380€ pris en charge par l'UE**

f. Favoriser le transfert de connaissances et l'innovation

221 971€
programmés en
Guadeloupe



Dont
192 075€
programmés
par l'Europe

Description de la thématique

Dans un territoire insulaire aux contraintes spécifiques, **l'innovation et le partage des connaissances constituent des leviers essentiels** pour renforcer la performance et la résilience de l'agriculture guadeloupéenne.

À travers la priorité 1, le FEADER a fait le choix d'investir durablement dans la **connaissance**, la **coopération** et la **montée en compétences**, afin d'accompagner **l'évolution des pratiques agricoles et forestières** et de préparer les filières de demain.

Il a soutenu le transfert de connaissances, les actions de formation et d'information, le conseil aux exploitants et la coopération entre acteurs, en favorisant les synergies entre agriculteurs, instituts techniques, organismes de recherche, entreprises et acteurs territoriaux. Ces interventions ont permis de produire, tester et diffuser des références techniques adaptées au contexte tropical, et d'en faciliter l'appropriation sur le terrain.

De **nombreux projets illustrent cette dynamique d'innovation collaborative**, notamment autour de la transition agroécologique, de la réduction des intrants, de la santé et de la fertilité des sols, de la protection intégrée des cultures, de l'innovation variétale (banane, igname, agrumes, ananas) ou encore de l'agroforesterie. Le FEADER a également soutenu des démarches innovantes en agrotransformation, contribuant à la valorisation des productions locales et à la structuration de nouvelles filières.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



f. Favoriser le transfert de connaissances et l'innovation

Conseil technique spécialisé filières bovines, caprines et ovines

Bénéficiaire : Sélection créole



Description du projet

En Guadeloupe, Sélection Créole joue un rôle structurant pour la **filière bovine locale**, au service d'un élevage local plus performant, résilient et adapté au climat tropical.

Grâce à un suivi rigoureux des animaux et à une sélection des meilleurs reproducteurs, le projet financé par le **FEADER** favorise l'amélioration génétique des troupeaux et le **développement de pratiques d'élevage plus durables**.

Il s'appuie également sur les qualités naturelles de la race locale, particulièrement résistante aux fortes chaleurs et aux parasites, renforçant ainsi la sécurité et la compétitivité des exploitations. Dans ce cadre, plus de **60 éleveurs** ont été accompagnés, bénéficiant de l'expertise et de conseils personnalisés en matière de reproduction, de gestion du cheptel et de bien-être animal.

Ce projet illustre une dynamique collective au cœur des territoires ruraux, contribuant à consolider une agriculture locale plus autonome, robuste et tournée vers l'avenir.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



★ **Coût du projet : 171 500€, dont 145 775 € pris en charge par l'UE**

02

Point de situation de la clôture du programme

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) du programme de développement rural

Réalisé :

✓ V1 du rapport annuel de mise en œuvre

À venir :

Lancement de la consultation écrite du comité de suivi : mi-juin 2026

Transmission à la Commission européenne : 30 juin 2026 (date limite)

Rapport final d'évaluation ex-post

Réalisé :

✓ Entretiens de cadrage ;

✓ Entretiens approfondis avec les parties prenantes ;

✓ Rapport intermédiaire de l'évaluation d'impact du FEADER en Guadeloupe 2014-2022 (incluant le bilan physico-financier).

À venir :

Transmission à la Commission européenne : 31 décembre 2026 (date limite)

01 Modification du règlement intérieur

02 PDR FEADER 2014-2022

03 PSN FEADER 2023-2027

04 Evaluations

05 Point d'information sur le 28-34

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE





Avancement de la programmation

	Total dossiers reçus (FEADER)	DA incomplète	Demandes déposées complétude en cours	Total dossiers complets (montant FEADER)	Total dossiers en cours d’instruction (FEADER)	Total dossiers programmé (montant FEADER)	Total DP reçues (montant FEADER)	Total DP payés (montant FEADER)
73.01 Investissements productifs	286 dossiers 33 803 903,33 €	73 8 224 613 €	101 11 469 827 €	7 294 048,30 €	5 242 571,27 €	40 3 645 923,70 €	0	0
		35 (JA) 5 249 685 €	13 (JA) 1 322 780 €	3 (JA) 275 480 €	2 (JA) 358 000 €	7 (JA) 2 444 131,43€	0	0
73.03 Entreprises non agri	38 dossiers 23 671 472,74 €	11 10 668 643 €	13 4 454 673 €	6 5 168 866,54 €	3 1 409 597 €	5 1 604 447,66€	0	0
73.05 Services de base	7 dossiers 9 478 722,34 €	2 2 093 010 €	4 3 664 266 €	0	0	1 3 000 000 €	0	0
73.07 Hydraulique agricole	1 dossier 377 255,88 €	0	1 377 255,88 €	0	0	0	0	0
75.01 Installation JA	33 dossiers 2 475 625,00 €	3 247 350 €	1 55 250 €	0	1 85 000 €	30 2 165 375€	23 1 546 575,00 €	18 1 391 875,00 €
77.01 Partenariat européen innovation	7 dossiers 5 126 246,65 €	7 5 126 246,65 €	0	0	0	0	0	0
77.05 LEADER	155 dossiers 12 824 050,73 €	60 5 587 202,69 €	59 4 489 977 €	36 2 746 870,28 €	0	0	0	0
78.01 Conseil et formation	24 dossiers 12 100 840,20 €	0	5 700 674 €	0	0	19 7 051 808,55 €	0	0
TOTAL	559 dossiers 100 709 676.70€	191 dossiers 37 196 751 €	197 dossiers 26 534 706 €	52 dossiers 8 407 118 €	11 dossiers 2 095 169 €	102 dossiers 19 911 686,34€	23 DP 1 546 575 €	18 DP 1 391 875 €



Avancement de l'audit initial et déploiement d'EUROPAC

Statut des interventions

Dépôt des demandes d'aide



Interventions **ouvertes**
sur EuroPAC pour la
demande d'aide :
18 interventions

Intervention **non**
ouverte sur Europac :
Solde DJA (75.04)

Instruction

Hors outils



7 interventions en
instruction hors outils

Finalisation du
paramétrage de
l'instruction dans
Europac

Paieement dans PLAN B/MIDIR

– *dérogations sollicités*



MIDIR

73.01

Soutien aux
exploitations agricoles

73.03

Entreprises non
agricoles

73.05

Services de base

73.07

Hydraulique agricole

75.01

Installation JA

77.01

Partenariat européen
innovation

77.05

LEADER

78.01

Conseil & formation

75.04

Solde DJA

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



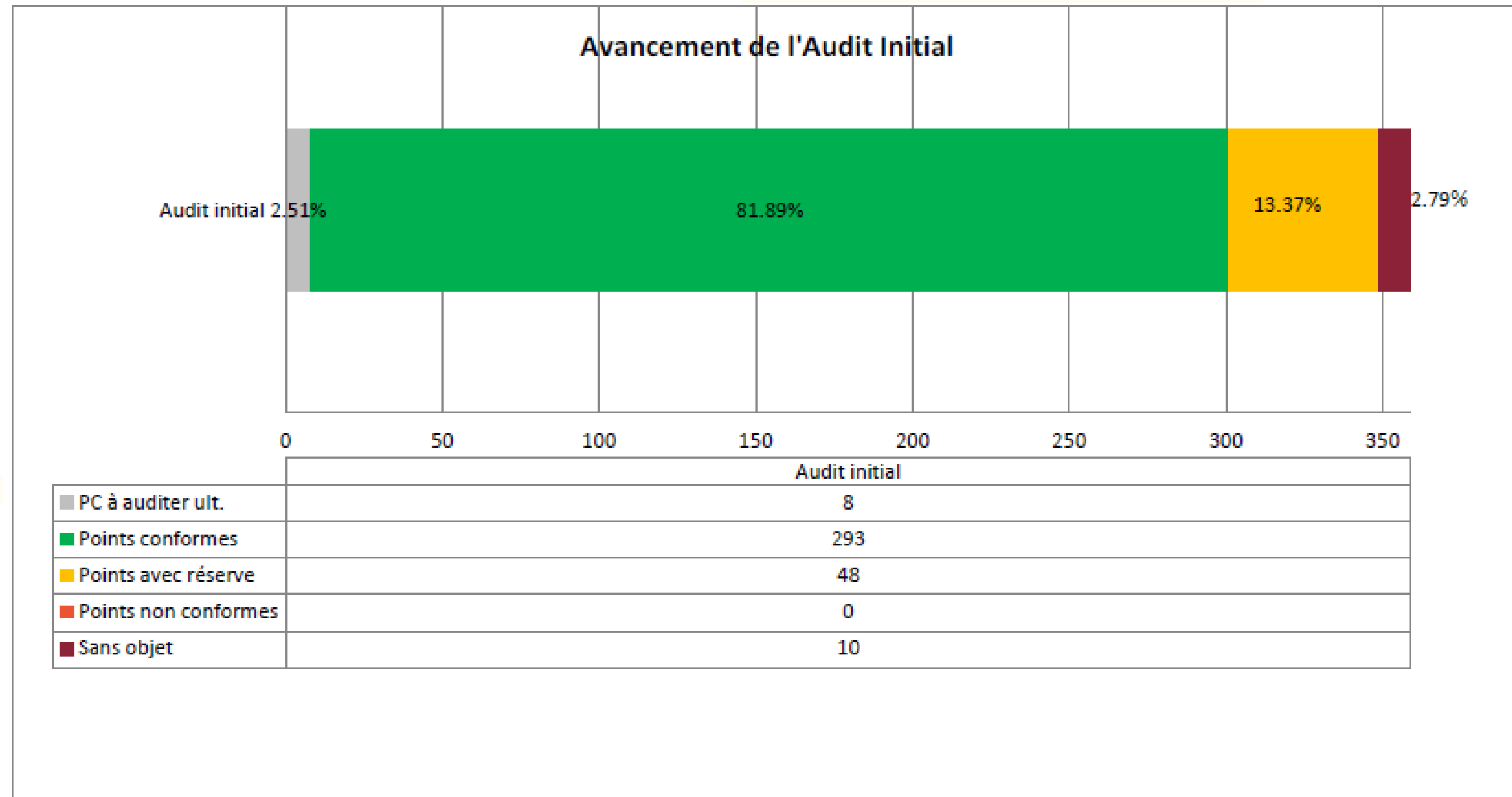
AUDIT INITIAL FEADER : SITUATION

➤ **16 itérations qui ont permis:**

- Ouverture au dépôt des demandes d'aide de 18 interventions
- Instruction des demandes d'aide hors outils de 7 interventions
- Paiement des demandes d'aide hors outils pour 1 intervention

➤ **Perspectives:**

Finalisation de l'audit initial début juin 2026



Au global, 359 points ont pu être audités à ce jour au regard des éléments transmis et 8 points sont à auditer ultérieurement : 293 conformes ; 48 avec réserves ; 0 non conformes ; 10 sans objet



Point GAL



État d'avancement Global



Focus sur le programme LEADER

État d'avancement financier – Focus programme LEADER (14-22)

Montants engagés et payés par sous-mesures



293 dossiers

Sous- mesures	Enveloppe	% engagé (€ UE)	% payé (€ UE)
1901	185 K€	24,28 %	100 %
1902	13,66 M€	83,64 %	98,88 %
1903	14 K€	0 %	0 %
1904	2,42 M€	85,03 %	100 %
Total	16,28 M€	83,10 %	99,06 %



Un niveau d'engagement globalement satisfaisant et un taux de paiement très élevé (>97 % pour l'ensemble des GAL).

ENGAGEMENT FINANCIER PAR ÉTAPE (23-27)

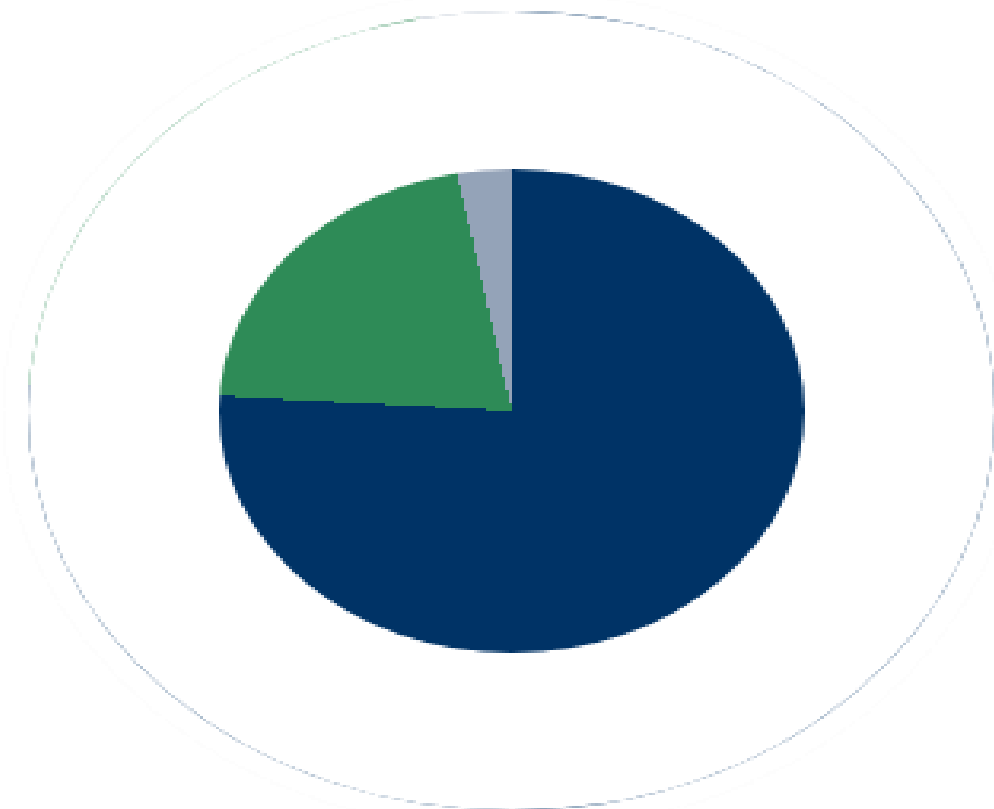
- 79 dossiers en brouillon/demande
- 162 dossiers en phase d'instruction administrative
- 6 dossiers en attente de complément à fournir

MONTANT TOTAL FEADER

18,1 M€

Pour un total de 247 dossiers

SYNTHÈSE DES DOSSIERS SUR EUROPAC



- Instruction Admin. (13,8 M€)
- Brouillons en cours (3,8 M€)
- Compléments (0,5 M€)

- *Plus de 75% du montant total UE en phase d'instruction administrative.*



Zoom par Territoire (GAL)



Analyse du stock de dossiers par Groupe d'Action Locale

VOLUME DE DOSSIERS ET MONTANTS PAR GAL

Groupe d'Action Locale (GAL)	Nombre de dossiers	Montant FEADER Demandé
GAL Grand Sud Caraïbe	46	6 046 826 €
GAL Nord Grande-Terre	94	5 517 980 €
GAL CAP EX	26	2 325 079 €
GAL Nord Basse-Terre	37	1 583 725 €
GAL Pays de Marie-Galante	29	975 377 €
GAL Riviera du Levant	10	957 734 €
TOTAL GÉNÉRAL	247	18 111 687 €

RETOUR SUR LES APPELS A PROJET LEADER AVEC UN STOCK DE 132 DOSSIERS RECEPTIONNES

GAL	Total
CAGSC	36
CANBT	21
CANGT	42
CAP EX	17
PMG	12
Riviéra du Levant	4
Total	132



Observation

Une dynamique soutenue avec 132 dossiers réceptionnés sur cette séquence.

DIFFICULTÉS & PERSPECTIVES

⚠ Points de Vigilance

- Le déploiement d'Europac
- Lancement tardif de l'outil entraînant un stock de dossiers significatifs
- Un nombre important de dossiers incomplets.

💡 Perspectives d'amélioration

- La resorption du stock
- L'accompagnement renforcé des bénéficiaires
- La sécurisation des futurs passages en pré-comité technique.

CONCLUSION & POINTS CLÉS

- ✓ **Volume conséquent** : 247 dossiers déposés démontrant un fort intérêt pour le programme LEADER.
- ✓ **Dynamique financière** : 18,1 millions d'euros de fonds FEADER sollicités sur le territoire.
- ✓ **Efficacité opérationnelle** : Retard de programmation en cours de résorption.
- ✓ **Prochaine étape** : Finalisation de la complétude des dossiers "DA Incomplète" et passage en comité.

The background features a stylized, light green illustration of a rural landscape. It includes rolling hills, a central tree with a white trunk, and various foliage elements like a fern on the left and a large leaf on the right. The text is centered over this scene.

Focus sur le Réseau Rural

ACTIONS PRIORITAIRES

1

FEADER 23-27

- Participation aux différents stands institutionnels
- Accompagnement des porteurs de projets, constitution de leur dossier de demande d'aide
- Mise en lumière des nouvelles interventions
- Accompagnement des bénéficiaires à la saisie sur **EUROPAC**
- Interaction avec les directions pour assurer une **bonne diffusion de l'information**

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



2

AAP

- Organisation de webinaire avec la DI FEADER et le SGP : AAP espaces mutualisés et espace récréatifs près d'une centaine de participants le 23 avril dernier
- Accompagnement des bénéficiaires de l'AAP



3

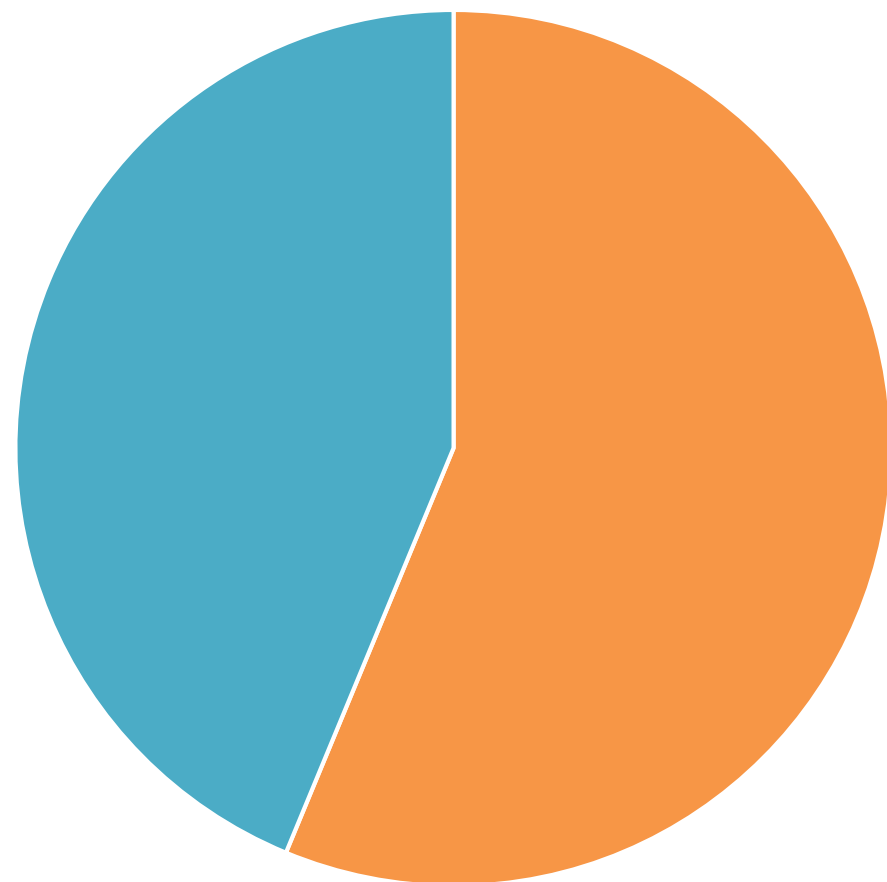
GAL LEADER

- Webinaire ultramarin : animation des réseaux ruraux / GAL
- Accompagnement des bénéficiaires non éligibles au Leader

ACCOMPAGNEMENT BENEFICIAIRES RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL (1^{er} semestre 2026)

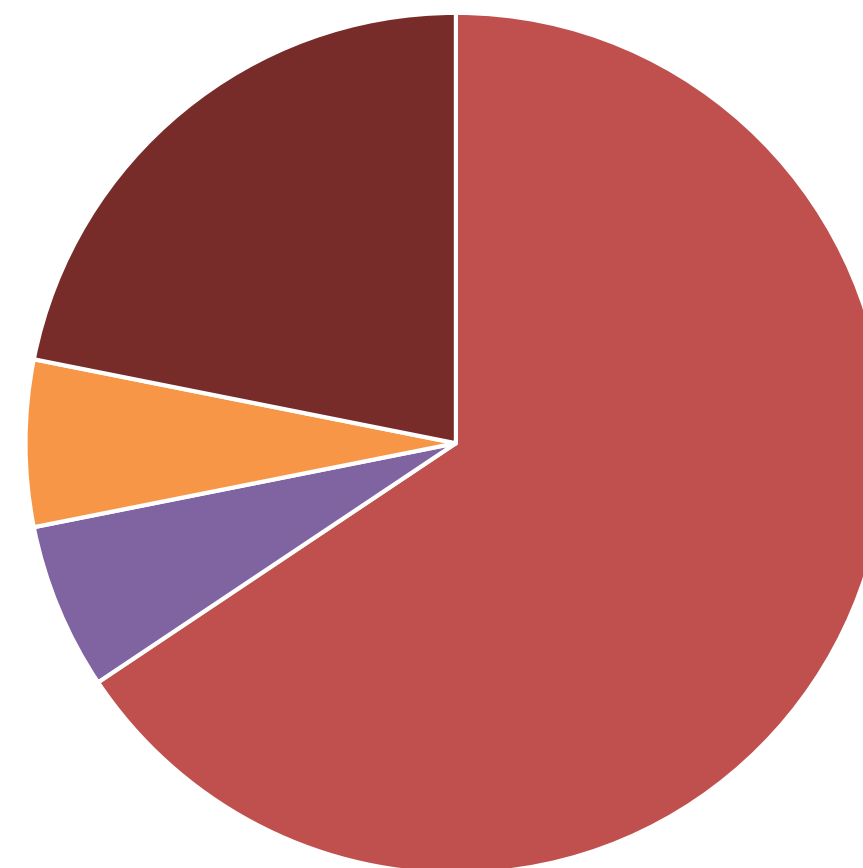


GENRE



■ Femmes : 18 ■ Hommes : 14

OBJET DE L'ECHANGE



- Informations générales sur le FEADER : 21
- Aide à la saisie de mon dossier sur Europac : 2
- Aide à la complétude de dossier : 2
- Informations AAP en cours : 7

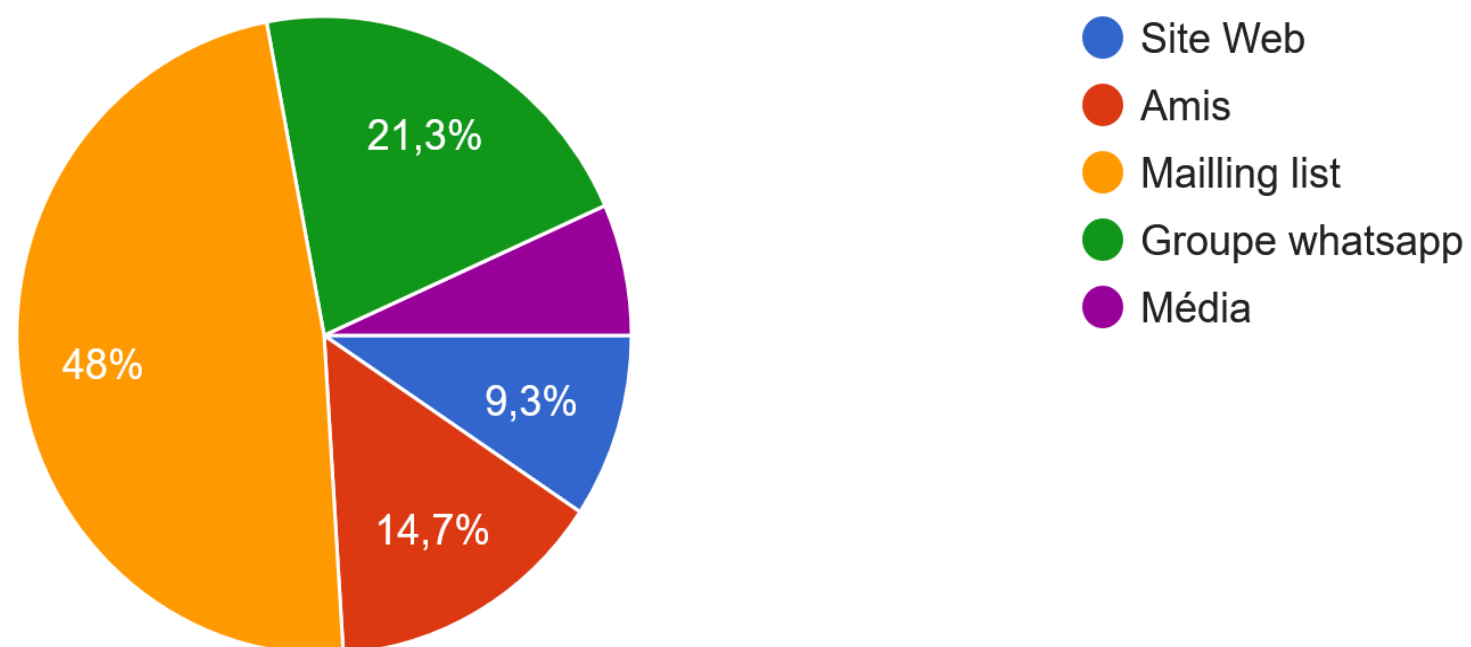
- Une montée en puissance progressive en lien avec le flux de dossiers instruits
- La majorité des personnes reçues ne se sont pas inscrites préalablement
- Une nécessaire poursuite des échanges entre les directions pour renforcer l'accompagnement en lien avec les besoins des services

ACCOMPAGNEMENT BENEFICIAIRES RENDEZ-VOUS CYBERBUS (1^{er} semestre 2026)

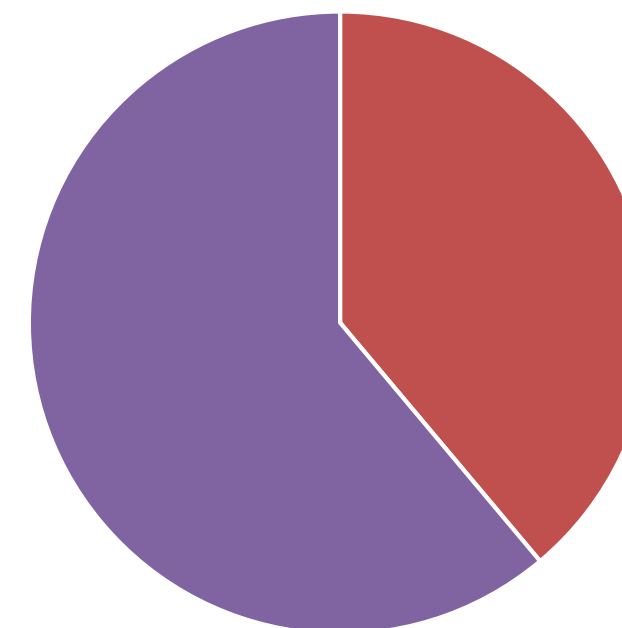


Comment avez-vous entendu parler de cet événement ?

75 réponses

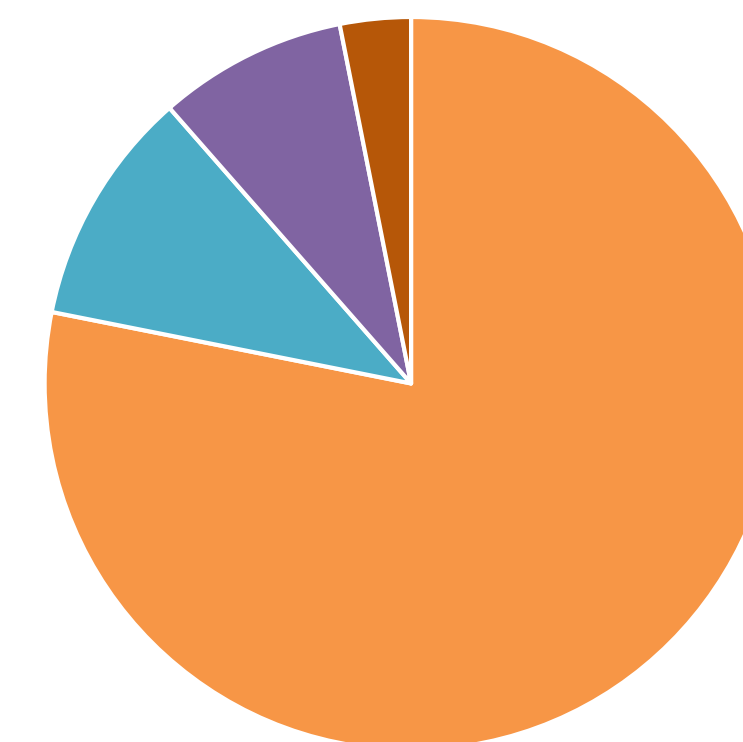


GENRE



■ Femmes : 35 ■ Hommes : 55

OBJET DE L'ECHANGE



■ Informations générales sur le FEADER : 75
 ■ Aide à la saisie de mon dossier sur Europac : 2
 ■ Aide à la complétude de dossier : 2
 ■ Divers : 3



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



FORMATION DES ACTEURS



Communiquer efficacement sur son projet LEADER et PEI

Webinaire animatrices et animateurs GAL LEADER et GO PEI -
Agence Appaloosa - 27 janvier 2026

Le Réseau National Agricultures et Ruralités (RNAR) a lancé deux cycles de formation destinés aux acteurs du réseau. Ces cycles portent respectivement sur l'animation et sur la communication, deux compétences clés pour la réussite et la valorisation de projets.

Nouvelle session de renforcement rendez-vous les jeudi 18 et vendredi 19 juin 2026 de 14h à 17h30 (heure de Paris)

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



Un continuum de l'Europe au terrain à l'échelle nationale

Table Ronde « Animer »

Mise en avant des activités d'animation mises en place par les réseaux de l'Europe au terrain.

Les 16 et 17 décembre 2025 s'est tenue l'assemblée générale du RNAR, l'occasion pour les parties prenantes du réseau d'échanger sur les actions menées en 2025 et les objectifs de l'année 2026.

- ❖ Sara Josefa Herrero Rodríguez, Unidad de Gestion de la Red PAC
- ❖ Séverine BRESSAUD, Eureka 21
- ❖ Cathy PIERRE, réseau rural Guadeloupe
- ❖ Samuel CHASSOT, Afocg - finaliste ARIA 025 avec le GO PEI RARE

Au salon de l'agriculture du 21 février au 1^{er} mars 2026 au parc des expositions – Porte de Versailles

Accueil et orientation d'étudiants, animation sur le stand du Ministère de l'agriculture et animation, de la signature des conventions attributives de financement européen pour le projet TAESA (Transitions Agro-Ecologiques pour des Systèmes Alimentaires locaux et durables en Guadeloupe).

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



Un continuum de l'Europe au terrain à l'échelle locale



La CANBT célèbre le 1er anniversaire de la Maison des Entreprises du Nord Basse-Terre

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



- CARISCOS - Agricosmetics day - 2e édition au pôle TAONABA
- Matinée de l'innovation avec l'IT2
- Forum économique à Marie-Galante
- Evènement KOMES AN LARI LA à Marie-Galante
- Atelier avec les acteurs de la canne

Un continuum de l'Europe au terrain à l'échelle locale

INVITATION RENCONTRE ANNUELLE DU RÉSEAU RURAL GUADELOUPE

*Thématique :
Dessignons ensemble les contours de nos quartiers de demain*

Mercredi 14 Mai 2025 de 8h00 à 15h00
À la Distillerie BOLOGNE à Rivière des pères BASSE-TERRE

Au programme :

- Accueil protocolaire ;
- Tables rondes et bilan des activités du réseau rural ;
- Cocktail déjeunatoire ;
- Visite exclusive des infrastructures de la distillerie !

Programme de la rencontre annuelle du Réseau Rural Guadeloupe

Mercredi 14 mai 2025 de 8H00 à 15h00
à la distillerie Bologne à Rivière des Pères

Thématique : Dessignons ensemble les contours de nos quartiers de demain
Enjeux agricoles, environnementaux, aménagement du territoire et concurrence des espaces

8H00 : Accueil des participants, collation petit-déjeuner

8H40 : Installation des participants, accueil protocolaire

9H15 : Lancement des tables rondes

1) Les zones rurales d'hier et d'aujourd'hui : le caractère social et environnemental de nos espaces

- Monsieur Jean-Claude GLANDOR, Animateur développement des territoires et GAL, Directeur développement économique, communauté d'agglomération du Grand Sud Caraïbes
- Monsieur Harry ARCHIMEDE, Directeur de recherches Président de Centre Délégué Régional Guadeloupe - Guyane - Martinique à l'INRAE
- Monsieur Jean-Sébastien NICOLAS, Directeur de l'Aménagement au Conseil régional de Guadeloupe

2) Créer ou reprendre une activité, soutenir l'économie de proximité, renverser la courbe de la désertification en zone rurale
De 10H15 à 10H30

- Direction déléguée Europe du conseil régional de Guadeloupe
- Madame Christelle RELIMIEN, Responsable de la cellule de gestion et développement territorial Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre - Groupe d'Action Locale Nord Grande Terre
- Madame Virginie BESSOLES, Responsable de l'antenne Guadeloupe de l'Association Nationale Compagnons Bâilleurs

3) La connexion et la force des réseaux : lutter contre l'isolement de l'entrepreneuriat en milieu rural, métiers d'avenir

- Madame SYLVESTRE, Chargée de projets- Plan action Jeunesse au conseil régional de Guadeloupe
- Madame Mahité PERAULT, fondatrice de Rézo (Kay Ka Fèt, Serenity Island, Pr2)
- Madame Valérie LARIFLA Les entreprises pour la Cité (LepC)

4) La transition grandeur nature

- Monsieur Yves DAREAU, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
- Madame Angéla CLODION, Directrice de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale, Conseil régional de Guadeloupe
- Monsieur Christophe LATCHMAN, Président de GDA ECO BIO, expert en agroécologie, agriculteur

12h00 : Conclusion

5) Construire une trajectoire multi-acteurs pour renforcer le développement économique de nos zones rurales

- Direction Générale Adjointe Du Développement Economique du conseil régional
- Direction déléguée Europe du conseil régional de Guadeloupe
- Madame Cathy PIERRE, Chargée de mission animation territoriale, animatrice du réseau rural Guadeloupe

12H40 - 13H30 : Cocktail déjeunatoire et temps de réseautage entre les participants

13H30 : Visite guidée exclusive des infrastructures de la distillerie Bologne

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE



Le conseil régional de Guadeloupe vous invite à l'évènement réseau rural,
La Transition, grandeur nature

Itinéraire de l'innovation agricole : du laboratoire d'expérimentation aux terres agricoles

Vendredi 12 septembre 2025
de 7h30 à 17h30
au Lycée Agricole Alexandre BUFFON à Baie Mahault

Matin :

- Accueil protocolaire
- Présentation de projets innovants, tables rondes
- Stands de démonstration
- Cocktail déjeunatoire

Après-midi :

- Ateliers

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 06 90 52 18 70 cathy.pierre@regionguadeloupe.fr

PROGRAMME
La transition, grandeur nature

Matin :

- Accueil protocolaire
- Présentation de projets innovants, tables rondes
- Présentation des dispositifs de financement
- Témoignages d'agriculteurs et de lauréats AGREEN Start UP
- Cocktail déjeunatoire

Après-midi :

- Ateliers

Avec la participation de la Direction du lycée agricole de Baie-Mahault, les Directions du conseil régional (croissance verte, innovation et FEADER), la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), la chambre d'agriculture, Météo France, l'ADEME, l'INRAE, le CIRAD, l'Institut Technique Tropical IT2, ECOTIP, Myditek, l'APECA, la SICA LPG, les lauréats AGREEN START UP

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 06 90 52 18 70 cathy.pierre@regionguadeloupe.fr

Un continuum de l'Europe au terrain à l'échelle locale

- Participation aux réunions et ateliers du RNAR
 - Comité de sélection AAP SNANC 2025-2026
 - Echanges avec les homologues des autres territoires
 - Membre des référents coopération
 - Intervention webinaires partenaires
-
- JOU A KANN
 - BIK AGR'INNOV



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



EVENEMENTS MARQUANTS

Une délégation de 37 congressistes :

- La DGAGRI, Leader France
- Mayotte, Martinique, Guyane, Réunion
- Espagne, Portugal
- A cela s'ajoute la Guadeloupe
- Au total une moyenne de 50 participants par jour AG / GAL

Au programme :

- Présentation des stratégies
- Atelier technique de travail
- Visites de terrain
- Espaces informels

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



FRANCE-ANTILLES GUADELOUPE • JEUDI 4 DECEMBRE 2025

POLITIQUE

COOPÉRATION

Les Régions ultrapériphériques en congrès

Jusqu'à vendredi, la Région Guadeloupe organise le premier Congrès européen Leader. Un espace privilégié de rencontre, de dialogue et de mise en réseau. Il permettra de jeter les bases d'une coopération pérenne et structurée entre les Groupes d'action locale (GAL) ultramarins.

Par Yvor J. LAPINARD
ylapinard@region.gp

Il vient d'un peu partout et sont toutes des Régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne. On veut parler de La Réunion, de la Guyane, de la Martinique, des Açores, des Canaries, de Madère, de Mayotte, etc., et bien entendu de la Guadeloupe, pour discuter des stratégies futures des RUP, au regard des fonds européens et des projets à venir. C'est dans l'hémicycle de la Région que nous les avons retrouvés, mardi à Basse-Terre, lors de la conférence inaugurale de ce Congrès européen Leader, du nom de ce programme d'Initiative communautaire créé en 1991 à l'initiative de la France, et qui accompagne la transformation et la diversification des zones rurales, en complément de la Politique agricole commune (PAC). Ce congrès est un événement d'envergure qui s'inscrit dans le cadre de

l'année de présidence de la Guadeloupe à la Conférence des présidents des RUP (CP-RUP), et c'est le premier de son genre. Il constitue le point de départ officiel de la plateforme d'échange entre les groupes d'action locale (GAL) des Régions ultrapériphériques. Ainsi, ce congrès prévoit de présenter les projets des GAL, des initiatives innovantes et performantes appliquées par les territoires ultramarins pour favoriser la diffusion des connaissances ; offrir un espace d'échange privilégié pour les participants des RUP grâce à des ateliers de réseautage, un mur de la coopération et des visites de terrain ; élaborer des recommandations politiques pour le soutien de l'Union européenne aux RUP.

Des enjeux spécifiques

Le programme de ce congrès est chargé. Après la conférence inaugurale de mardi, place aux témoignages de GAL issus de chaque RUP, illustrant la diversité des cadres de gestion et des approches locales du programme Leader ; à l'introduction aux travaux de la feuille de route des régions ultrapériphériques, sur la thématique du développement rural et politiques associées dans les régions ultrapériphériques ; à la visite du projet « Les destriers du Nord » situé à Petit-Canal ; à la restitution des ateliers et au bilan des rencontres ; avant la rédaction finale de la feuille de route pour l'ensemble des RUP. Pour les congressistes, il est aujourd'hui indispensable de poursuivre les efforts pour adapter et appliquer les programmes européens, notamment Leader, aux enjeux spécifiques et complexes des RUP de l'UE. D'autant plus que dans une optique de coopération transnationale, Leader France a déjà noué un partenariat avec les fédérations nationales Leader d'Espagne (REDR) et du Portugal (Minha Terra) pour renforcer l'application de Leader dans les RUP. Les trois pays partenaires ont identifié des thématiques communes nécessitant une action concertée : un plaidoyer politique pour sensibiliser les décideurs nationaux et européens aux besoins et à l'impact des fonds européens dans les RUP ; l'adaptation d'une démocratie participative aux nouvelles réalités et enjeux des zones rurales, notamment le développement durable ; et une coopération méthodologique pour créer et valider une méthodologie reconnue pour instaurer une démocratie par-



C'est l'élu régional, Patrick Salin, de la commission des affaires européennes à la Région, qui a présidé la conférence inaugurale, bien conseillé par l'animatrice du réseau rural en Guadeloupe, Cathy Pierre.



L'ensemble des représentants des RUP de l'Union européenne sont en Guadeloupe jusqu'à la fin de la semaine.

renforcer la mise en réseau, et élaborer une feuille de route politique forte.

ELLE A DIT...

« Nos ruralités doivent être nos forces »

Séverine Julian, directrice déléguée Europe à la Région, en charge des programmes européens



« Ce congrès européen Leader des RUP est très important. C'est le premier de son genre et nous sommes très fiers d'avoir pu l'organiser. Les programmes Leader sont mis en œuvre au travers du Feader, un peu partout dans l'Union européenne, y compris dans les RUP. Au regard de nos spécificités, nous avons souhaité former ce réseau avec toutes les RUP, qu'elles soient espagnoles, portugaises ou françaises. Il est important de dire que le développement économique de nos territoires passe par le développement rural. Nos ruralités doivent être nos forces. On constate que nous avons tous des spécificités, mais nos forces se ressemblent. Il est donc important de se mettre en réseau pour identifier les leviers qui vont nous permettre d'augmenter nos forces et de faire du vrai développement économique dans nos zones rurales. »

Renforcer l'engagement européen

La collectivité régionale de Guadeloupe, qui assure la présidence de la CP-RUP, a souhaité inscrire cet événement majeur afin de renforcer l'intégration européenne de ses populations. Sur le plan local, la Région démontre son engagement en ayant dédié 6,7 millions d'euros de crédits Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) au programme Leader pour la programmation 2023-2027. Cette enveloppe est répartie équitablement entre les six GAL du territoire : Grand Sud Caraïbe, Pays

Marie-Galante, nord Grande-Terre, nord Basse-Terre, CARL (Communauté d'agglomération de La Rivière du Levant) et Ruralité d'Excellence (CAP Excellence). Le Réseau rural Guadeloupe, piloté par la Région, a également mis en place des espaces d'échanges réguliers pour accompagner l'action des GAL et éclairer les dimensions du développement rural durable. Ce premier Congrès européen Leader des RUP en Guadeloupe représente une opportunité stratégique pour renforcer l'engagement européen.

8/31



1^{ER} CONGRÈS EUROPÉEN LEADER
DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES (RUP) EN GUADELOUPE

DU 1^{ER} AU 4 DÉCEMBRE 2025

Co organisé par le Conseil régional de Guadeloupe via son Réseau rural et Leader France, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

ATELIERS TECHNIQUES VISITES DE PROJETS COOPÉRATION

Logos of the Region of Guadeloupe, the European Union, the Ministry of Agriculture and Food, Leader France, Réseau Rural, Réseau National Agriculture et Ruralité, REDR, and minha terra.





L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE



REGION GUADELOUPE

Autorité de gestion

COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

VALORISATION DES TRAVAUX DU RESEAU RURAL REGIONALE ET NATIONALE



L'EUROPE S'ENGAGE EN **GUADELOUPE**



Caraïbe Agricole

12 sept. · 🌐

Réseau Rural Guadeloupe – Artisan du FEADER

Aujourd'hui, nous sommes aux côtés du Réseau Rural Guadeloupe, qui réunit un grand nombre d'acteurs du monde agricole et rural pour parler :

- 🌱 Développement territorial
- 🌍 Adaptation au changement climatique
- 🤝 Coopération entre acteurs

Objectif : fédérer, accompagner et innover pour rendre notre agriculture plus résilientes et préparer l'avenir de l'agriculture en Guadeloupe.

💡 Des agriculteurs, élus, techniciens et partenaires institutionnels partagent leurs expériences et leurs solutions pour construire ensemble des territoires vivants et solidaires.

#CaraïbeAgricole #RéseauRuralGuadeloupe #FEADER #DéveloppementRural #Innovation #AgricultureGuadeloupe #TerritoiresRuraux #Agroécologie #federer



Actualité

Un tiers-lieu nourricier à l'île de Marie-Galante dès 2026

Guadeloupe Agriculture Alimentation FEADER Réseaux régionaux

Publié le 29 septembre 2025 | Mis à jour le 29 octobre 2025

Le 9 juillet 2025, s'est tenu à Capesterre de Marie-Galante (Guadeloupe) un forum économique destiné à présenter au public un projet phare pour l'île de Marie-Galante : un projet de tiers-lieux nourricier porté par la Société coopérative d'intérêt collective (SCIC) « Marie-Galante au cœur de l'entrepreneuriat », labellisée Pôle Territorial de Coopération économique (PTCE).

3 Les recompositions de l'espace rural martiniquais

« Les formes de bâti urbain se retrouvent désormais dans les campagnes qui sont de plus en plus exposées aux phénomènes de mitage (densification du bâti : la ville grignote la campagne et les espaces naturels) et de rurbanisation [...]. Beaucoup de mornes ruraux martiniquais ont été ces dernières décennies fortement exposés au mitage, qu'il s'agisse de ceux de Case-Pilote et Trinité dans le Nord, ou de ceux du Diamant, de Sainte-Luce et du Marin dans le Sud. Ainsi, une grande partie de la Martinique rurale des années 1960 s'est transformée au fil du temps en espace urbain ou rurbain. D'anciennes parcelles agricoles ont été modifiées en lotissements, en cités, en zones d'activités économiques ou administratives. C'est par exemple le cas des quartiers Palmiste et Bois carré au Lamentin. [Dans les campagnes] se trouvent des logements collectifs présentant un habitat de type urbain, où, comme en ville, les habitants bénéficient d'internet, de téléphones portables et de paraboles leur permettant de capter les chaînes du monde entier. »

Corinne Plantin, « Ville et campagne : Opposition ou imbrication? », La Moulina, N°17, juin 2018.

L. Collines.



4 Un versant rural grignoté par les constructions récentes (Les Anses-d'Ariet en Martinique)

Le village littoral des Anses-d'Ariet (3 600 habitants) connaît depuis une quinzaine d'années un essor immobilier lié à l'installation d'urbains mais aussi au fort développement du tourisme (2 900 lits touristiques).



5 Affiche du Réseau rural Guadeloupe

Le Réseau rural Guadeloupe coordonne l'action du Conseil régional et du Fonds européen agricole de développement rural (FEADER) qui fournit 110 millions d'euros pour la période 2023-2027. Le but est la transformation « des territoires ruraux (enjeux d'accessibilité des services, de transition écologique, d'innovation rurale...) et des filières agricole, agro-alimentaire, sylvicole et industrielle. L'objectif est de développer des dynamiques durables et un équilibre entre les territoires.

Parcours 1 Analyser et confronter les documents

- 1 Quelle est l'importance des espaces ruraux et de la population rurale en Guadeloupe et Martinique ? **Doc. 1**
- 2 La part des espaces ruraux dévolue aux activités agricoles est-elle majoritaire ? **Doc. 1**
- 3 Montrez qu'ils sont de plus en plus concurrencés par d'autres usages et que la multifonctionnalité des espaces ruraux s'accroît. **Doc. 1 à 4**
- 4 Quels acteurs sont à l'origine de la campagne d'information du **document 5** ? Comment l'affiche cherche-t-elle à mobiliser la population ? Pour quels objectifs ?

Parcours 2 Réaliser une présentation orale

À l'aide des documents, réalisez un exposé sur la multifonctionnalité des espaces ruraux de la Guadeloupe et de la Martinique. Vous dégagerez l'essor de cette multifonctionnalité et ses conséquences spatiales. À partir du cas de la Guadeloupe, vous expliquerez également les défis à relever par différents acteurs pour le développement rural.

Maison d'édition Humensis/Belin Éducation
à l'iconographie de l'ouvrage scolaire

Titre : Manuel Géographie 1re

The background features a soft, light green landscape with rolling hills and a central tree. On the left, there is a detailed fern frond, and on the right, a large, stylized leaf is partially visible. The overall aesthetic is clean and natural.

Point sur les actions de communication

2026 PHASE DE MISE EN OEUVRE

- APPELS A PROJETS
- CANAUX DE COMMUNICATION
 - Site internet
 - Réseaux sociaux
 - Presse
- SUPPORTS DE COMMUNICATION
- TEMPS FORTS

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



APPELS A PROJETS

COMMUNICATION RESEAUX SOCIAUX- MAILING-SITE INTERNET

- **77.01 PARTENARIAT EUROPEEN D'INNOVATION**
- **78.01 ACCES A LA FORMATION, AU CONSEIL**
- **73.05 DEVELOPPEMENT ESPACES RECREATIFS**
- **73.05 DEVELOPPEMENT ESPACES MUTUALISES**
- **GAL GRAND SUD CARAIBE:** Soutenir le développement entrepreneurial, innovant et économique- Accompagner la transition écologique et le développement durable- promouvoir image de marque de notre écoterritoire et de ses produits- Préserver l'écosystème patrimonial et la biodiversité
- **GAL PAYS MARIE-GALANTE:** intensification de l'économie touristique- Soutien à la vitalité sociale du territoire- Innovation, consolidation et diversification de l'activité économique
- **GAL NORD BASSE TERRE:** Renforcer l'économie de proximité- Renforcer l'identité territoriale- Préserver la biodiversité
- **GAL NORD GRANDE TERRE:** Favoriser le développement des socioprofessionnels- Favoriser l'écotourisme- Aide au démarrage d'entreprise- Transmettre le savoir et le savoir

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



APPELS A PROJETS

COMMUNICATION RESEAUX SOCIAUX- MAILING-SITE INTERNET

Jusqu'au 31 août 2026

Appels à Projets en cours

- ✓ DEVELOPPEMENT D'ESPACES MUTUALISES
- ✓ DEVELOPPEMENT D'ESPACES RECREATIFS

Thématique : Agriculture / Agroalimentaire / Ruralité
MONTANT EUROPE ALLOUÉ : 5 000 000 €

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

Jusqu'au 1^{er} Octobre 2025

APPEL À PROJET EN COURS

GAL PAYS DE MARIE GALANTE
Intensification de l'économie touristique respectueuse de l'identité particulière du Pays Marie-Galante

Agriculture / Agroalimentaire / Ruralité

MONTANT EUROPE ALLOUÉ : 350 000 €

www.europe-guadeloupe.fr



LES LAURÉATS

Appel à Projet

FEADER

- ✓ FORMATIONS, CONSEILS, ÉCHANGES DE CONNAISSANCES EN AGRICULTURE

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE



CANAUX DE COMMUNICATION



NEWS

SITE INTERNET →

PORTAIL EUROPE EN
GUADELOUPE:
Informations générales sur
l'Europe et techniques sur
les programmes européens.

RESEAUX SOCIAUX →

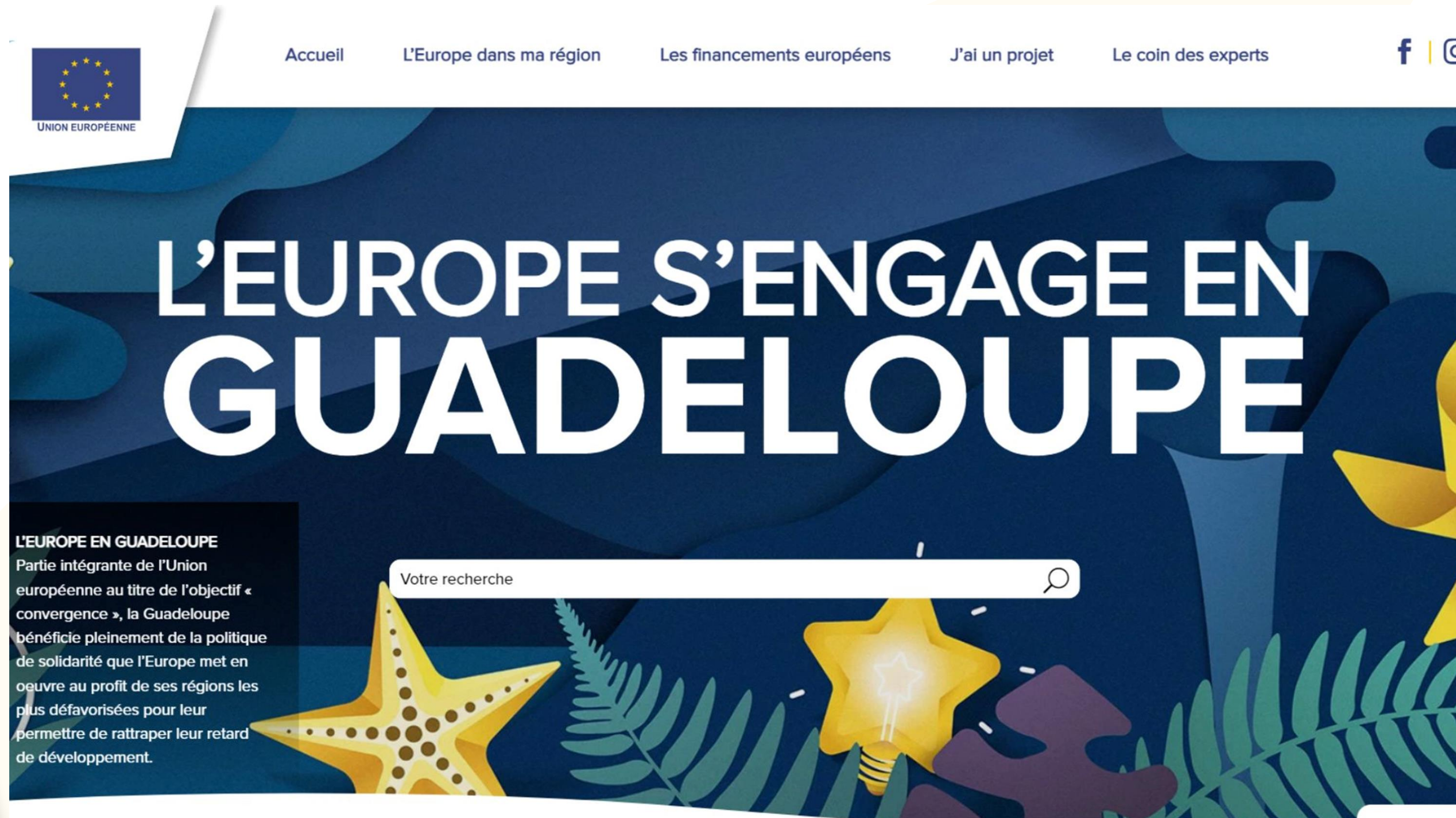
Facebook, LinkedIn, Instagram,
Youtube: 9000 followers
Information générales,
techniques

PRESSE →

PRESSE LOCALE:
Antilles Agricole, TV
Guadeloupe la 1ere, Canal 10

CINEMA →

SPOT CINESTAR ET
CINÉMA D'ARBAUD



L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE



SITE INTERNET DE REFERENCE DES INFORMATIONS DETAILLEES SUR LE FEADER



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



RESEAUX SOCIAUX

DIFFUSION QUOTIDIENNE

Faire germer
des **idées durables**
grâce aux **FONDS EUROPEENS**



L'Europe **finance**
vos idées,
vous le saviez ?



L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

Un financement
FEADER
c'est quoi ?



Europe en Guadeloupe
1 757 abonnés
2 mois • 🌐

PLUS DE 7.5 MILLIONS D'€ DE FONDS EUROPEENS, GERES PAR LA REGION GUADELOUPE, ATTRIBUES CE MOIS-CI AUX PROJETS GUADELOUPEENS. ... plus



Et si c'était le moment de préparer
**VOTRE DOSSIER
DE FINANCEMENT
EUROPÉEN POUR 2026 ?**



L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

Europe en Guadeloupe
1 757 abonnés
3 mois • 🌐

Le Plan Stratégique Régional FEADER détaille les conditions d'accès au fonds européen agricole pour le développement rural du programme 2023-2029. ... plus

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

FEADER
**INTERVENTIONS
STRATÉGIQUES
RÉGIONALES**

Guadeloupe 2023 – 2029

Version 4 du 1 août 2025



**FRAUDE OU ERREUR ?
LA DIFFÉRENCE
CHANGE TOUT**
Sécurisez votre projet

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

**TUTOS
FEADER**

#02
**QUELLES SONT LES ÉTAPES
ESSENTIELLES D'UN PROJET FEADER ?**

Le guide
PAS À PAS
pour un projet sans faute

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

ACCOMPAGNEMENT PORTEURS

DES DOCUMENTS POUR EXPLIQUER LES DISPOSITIFS

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE

REGION
GUADELOUPE
Autorité de gestion

COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENNE

FEADER

**INTERVENTIONS
STRATÉGIQUES RÉGIONALES
2023-2027**

*L'Europe s'engage en
Guadeloupe et soutient vos projets
de développement rural*

LÉWOP SÉ NOU OSI !

www.europe-guadeloupe.fr

f i s i n @europeenguadeloupe



INVESTISSEMENTS EXPLOITATIONS AGRICOLES 73.01

L'intervention stratégique régionale FEADER 73.01, gérée par la Région Guadeloupe, vise à encourager le développement, la modernisation et la diversification des entreprises exploitant ou valorisant les productions agricoles ou forestières.

OBJECTIFS

- Soutenir les entreprises agricoles y compris les exploitations agroforestières dans leur projet d'équipement et de modernisation afin de renforcer leur compétitivité
- Améliorer la compétitivité et l'orientation vers les attentes du marché des acteurs/ filières de productions agricoles associant les performances économiques, sociales et environnementales, et en renforçant les démarches collectives, à travers la mutualisation de matériel de production par exemple
- Faciliter la transmission d'exploitation et l'installation de nouveaux agriculteurs et/ou d'agricultrices et de professionnaliser les petits exploitants
- Favoriser la création de valeur ajoutée au profit des exploitations agricoles, notamment par la transformation et la diversification de leurs revenus par des activités accessoires au sein de l'exploitation agricole
- Promouvoir une production locale, diversifiée et de qualité
- Contribuer à l'adaptation et à la résilience au changement climatique des exploitations en soutenant notamment des investissements permettant d'évoluer vers des systèmes plus autonomes et des pratiques durables, adaptées aux conditions spécifiques du territoire et contribuant à la préservation et au développement de la biodiversité
- Préserver les ressources naturelles (sols, eau, air) en soutenant les investissements favorisant la réduction d'utilisation d'intrants, la diversification des productions, des assolements et des rotations, en mettant en valeur des surfaces agricoles inutilisées (dépollution chlordécone, viabilisation, défriche, etc.), en maintenant, dans certains espaces, le modèle de petite agriculture diversifiée
- Répondre à l'objectif transversal de lutte contre le réchauffement climatique, et de préservation de l'environnement par le soutien aux investissements dédiés
- Soutenir le développement des énergies renouvelables et de l'économie circulaire
- Agir pour la réduction du gaspillage agricole, alimentaire et agroalimentaire dans les pratiques agricoles

TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

- Modernisation des installations et mécanisation
- Construction et aménagement des bâtiments d'exploitation
- Plantations de cultures pérennes
- Irrigation à la parcelle
- Economies d'énergie et production d'énergie renouvelable
- Transformation et commercialisation de la production agricole de l'exploitation agricole
- Réalisation ou amélioration des voiries d'exploitation destinées à permettre de meilleures conditions d'accès aux surfaces agricoles
- Diversification des activités de l'exploitation tels que l'agritourisme, l'accueil à la ferme

BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS

- Agriculteurs qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, y compris les agriculteurs en système agroforestier
- Groupements d'agriculteurs
- Collectivités publiques et leurs groupements
- Etablissements publics
- Associations syndicales autorisées (ASA)
- Groupements fonciers agricoles (GFA)
- Entreprises de travaux agricoles
- Chambre d'agriculture
- Sociétés coopératives et participatives (SCOP)

FINANCEMENT

Montant minimum du projet en coût total : 5 000 € HT pour les opérations relevant des plantations pérennes / **15 000€ HT** pour les autres opérations.
Montant maximum d'aide publique par opération 4 500 000 €

- **Taux maximum d'aides publiques**
80 % : Jeunes agriculteurs / Agriculteurs ou un groupement d'agriculteurs portant un projet collectif / Agriculteurs en production agriculture biologique / Certifiée ou en conversion vers l'AB / Collectivités locales ou leur groupement / Etablissements publics / Associations Syndicales Autorisées (ASA) / Groupements Fonciers Agricoles (GFA)
65 % : Entreprises de travaux agricoles
75 % : Autres bénéficiaires (cas spécifique pour l'irrigation)
100 % : investissements dans les infrastructures en dehors des exploitations agricoles devant être utilisées pour l'irrigation
80 % : investissements en matière d'irrigation dans les exploitations agricoles
65 % : autres investissements en matière d'irrigation réalisés dans les exploitations agricoles
- **Dont taux d'aide Europe 85 %**

MODALITÉS DE SÉLECTION

Appels à projets ou Dépôt des demandes de financement en continu

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



DES TUTOS POUR INFORMER ET GUIDER

DIFFUSION HEBDOMADAIRE DES CONSEILS PRATIQUES



- **TUTO#1** COMMENT S'INFORMER SUR LE FEADER ?
- **TUTO#2** QUELLES SONT LES ETAPES ESSENTIELLES D'UN PROJET FEADER ?
- **TUTO#3** QUEL EST LE CYCLE DE VIE D'UN PROJET FEADER ?
- **TUTO#4** QUELS SONT LES DISPOSITIFS FEADER OUVERTS SUR EUROPAC ?
- **TUTO#5** COMMENT CRÉER UN COMPTE EUROPAC ?
- **TUTO#6** COMMENT CRÉER PLUSIEURS COMPTES POUR UNE MEME STRUCTURE ?
- **TUTO#7** COMMENT SAVOIR SI JE PEUX DEPOSER UNE DEMANDE D'AIDE ?
- **TUTO#8** OU TROUVER LES PIECES JUSTIFICATIVES A DEPOSER DANS MON DOSSIER ?
- **TUTO#9** COMMENT FAIRE MA DEMANDE D'AIDE FEADER SUR EUROPAC ?

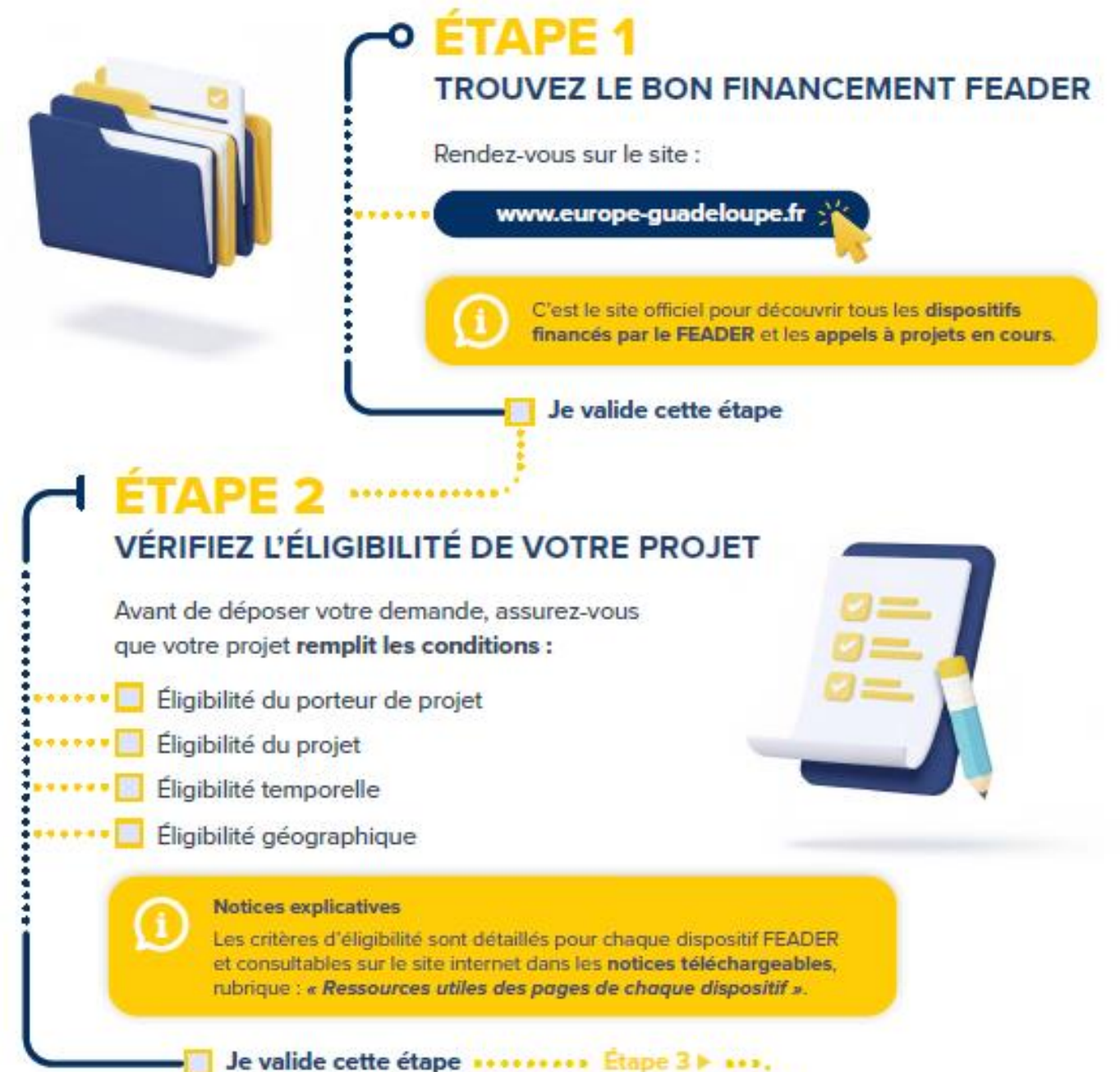
L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



DES TUTOS POUR INFORMER ET GUIDER



QUELLES SONT LES ÉTAPES ESSENTIELLES D'UN PROJET FEADER ?



DES TUTOS POUR INFORMER ET GUIDER



COMMENT CRÉER UN COMPTE EURO-PAC ?



EURO-PAC est le nouveau portail pour déposer vos demandes de financement FEADER. Pour y accéder, vous devez **créer un compte nominatif principal**, qui pourra ensuite être associé à d'autres comptes de votre structure.

⚠ La demande d'aide FEADER doit être validée par une personne habilitée (Président de la structure, gérant, autre représentant avec délégation de signature). Le compte doit être créé au nom du représentant légal de la structure. C'est lui qui garantit la fiabilité des informations et la validité du dépôt.

ÉTAPE 1

CONNECTEZ-VOUS AU PORTAIL EURO-PAC

Rendez-vous sur : europac.regionguadeloupe.fr

Cliquez sur « **S'IDENTIFIER** » 1 sur la page d'accueil

COMMENT SAVOIR SI JE PEUX DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE ?

Pour déposer une demande d'aide FEADER, il faut satisfaire les critères d'éligibilité du dispositif FEADER préalablement identifié comme pouvant financer votre projet. Chaque dispositif d'aide financé par le FEADER a des règles d'éligibilité spécifiques.

ÉTAPE 1

IDENTIFIEZ LE DISPOSITIF FEADER

Rendez-vous sur :

www.europe-guadeloupe.fr

► Rubrique « **J'ai un projet** » 1 ► « **Trouver un financement** » 2 ► « **FEADER** » 3
Puis choisissez le dispositif correspondant à votre projet 4



OÙ TROUVER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À DÉPOSER DANS MON DOSSIER ?

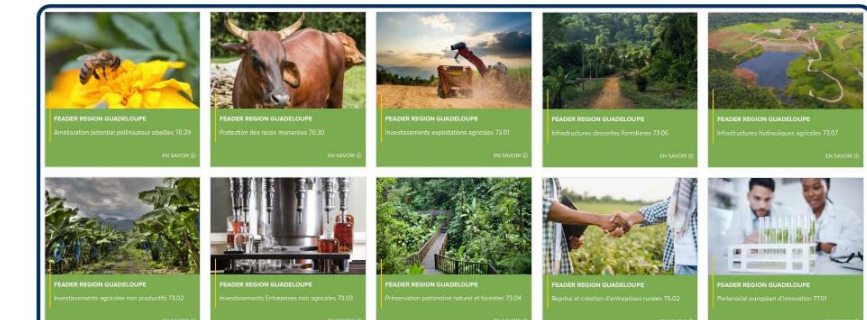
ÉTAPE 1

SÉLECTIONNEZ VOTRE DISPOSITIF FEADER

Rendez-vous sur :

www.europe-guadeloupe.fr

► Rubrique « **J'ai un projet** » ► « **Trouver un financement** » ► « **FEADER** »
Puis choisissez le dispositif correspondant à votre projet.



COMMENT FAIRE MA DEMANDE D'AIDE FEADER SUR EURO-PAC ?

ÉTAPE 1

CONNECTEZ-VOUS À EUROPAC

Rendez-vous sur :

europac.regionguadeloupe.fr

💡 Au préalable vous devez avoir créé un compte nominatif. Tuto #05 « Comment créer un compte EURO-PAC ? »

► Cliquez sur « **S'IDENTIFIER** » 1 sur la page d'accueil

☑ Je valide cette étape



COMMENT CRÉER PLUSIEURS COMPTES EURO-PAC POUR UNE MÊME STRUCTURE ?

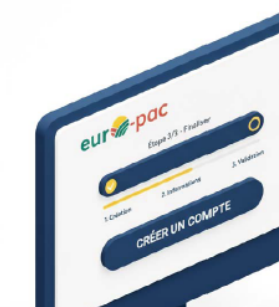


ÉTAPE 1

CRÉER LE COMPTE PRINCIPAL

Le représentant légal ou la personne habilitée à engager la structure crée un compte sur EURO-PAC. Ce compte sera le compte principal.

💡 Voir Tuto #05 « Comment créer un compte EURO-PAC » avec les étapes détaillées.



L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE



COMMUNICATION ANIMATION CYBERBUS

- VISUEL COVERING CYBERBUS
- FLYER DATES ANIMATION
- SPOT RADIO
- ANNONCES PRESSE
- Diffusion Mailing- Réseaux sociaux
- Site internet



CYBERBUS FEADER
ISI VIN FÈ DÉMACH A ZOT !

Venez vous informer sur le **FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL** en présence des experts régionaux

RENDEZ-VOUS

14 & 15 AVRIL ESPACE RÉGIONAL LE MOULE	09 JUIN FRANCE SERVICE VIEUX-HABITANTS
21 AVRIL SICA LPG CAPESTERRE-BELLE-EAU	16 JUIN ESPACE RÉGIONAL LE MOULE
28 AVRIL LYCÉE AGRICOLE BAIE-MAHAULT	23 JUIN MFR PETIT-CANAL
05 MAI UDCAF LAMENTIN	30 JUIN GUADELOUPE FORMATION PETIT-BOURG
12 MAI CHAMBRE AGRICULTURE BAIE-MAHAULT	2 & 3 JUILLET MARIE-GALANTE
19 MAI SICACFEL SAINT-FRANÇOIS	09 JUILLET HALL DES SPORTS TEDDY RINER GOYAVE

INFOLINE 0690 52 18 70 - WWW.EUROPE-GUADELOUPE.FR

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

[f](#) [ig](#) [yt](#) [in](#) @europeguadeloupe



VENDREDI 24 SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AVRIL 2026 • FRANCE-ANTILLES GUADELOUPE • 11

ÉCONOMIE

Le Livret A a connu son pire mois de mars

Les épargnants, freinés par un taux abaisé à 1,5% en février, ont de nouveau bouclé le Livret A le mois dernier, a annoncé mercredi la Caisse des dépôts (CD), en retirant 400 millions d'euros de plus qu'ils n'en ont déposé.



Par Gilles GALLERON g.galleron@lapresse.fr

quelque 58 millions de Livrets A sont cependant importants, à 446,5 milliards d'euros. Les Livrets de développement durable et solidaire (LDDS), au taux identique à celui du Livret A, mais proposant un plafond moindre, font du quasi-surplus (+ 10 millions d'euros le mois dernier), à 165,3 milliards d'euros. Ils ne rapportent plus que 1,5%,

Le Livret A, le compte épargne favori des Français passe à 2%, son plus fort taux depuis 2012 mais reste très loin de l'inflation autour de 5% ou 6%.

Ces deux produits d'épargne et-gainés d'engager du 5% jusqu'en janvier 2025.

alors qu'il permettait aux épargnants d'engager du 5% jusqu'en janvier 2025. affichant un taux de rendement moyen de 2,65%, selon une estimation publiée fin mars par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Les fonds euros de assurance vie sont redevenus compétitifs et font le plein depuis le début de l'année. Un bémol cependant, ce dernier taux ne comprend pas la fiscalité qui s'applique aux gains, contrairement au taux du Livret A, qui est net d'impôt.

Hausse de l'assurance-vie

Cette hausse profite aux principaux concurrents du Livret A et du LDDS : les produits d'assurance vie, commercialisés par les établissements bancaires et les compagnies d'assurances. En

Un rebond au second semestre



Le spectre de l'inflation, porté par la guerre en Ukraine et mesuré à 2,7% en un an au mois de mars par l'Insee, pourrait cependant être revu le Livret A dans la course au cours du second semestre. Cette accélération de la hausse des prix est logiquement portée par un important rebond des prix de l'énergie, particulièrement des produits pétroliers. Le taux du Livret A, amené à changer mi-juillet et dépendant en partie de

Les Antilles AGRICOLES
GUADELOUPE - MARTINIQUE - GUYANE
N° 58 - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2025 - JANVIER 2026 - 5,90 euros
LE MAGAZINE AU CŒUR DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ALIMENTATION ET DE LA RURALITÉ

INTERVIEW
Guy Losbar
parle agriculture

HELLO HELLO
Domaine Natixel

Jimmy Florin, élu conseiller régional, de l'association commerciale des producteurs locaux soumettes bio.

Le préfet à la rencontre des filières
La MSA poursuit sa tournée Aller vers

Pour eux c'est 100% BIO!

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

FEADER

INTERVENTIONS STRATÉGIQUES RÉGIONALES 2023-2027

L'Europe s'engage en Guadeloupe et soutient vos projets de développement rural

www.europe-guadeloupe.fr

INFORMATIONS FEADER
ISI VIN FÉ DÉMACH A ZOT!

RENDEZ-VOUS

Venez vous informer sur le FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL en présence des experts régionaux

10 MARS MANDRILLÉ LE NETO CONVENANCE BAE-MANVILLE	21 MARS MANDRILLÉ LE NETO CONVENANCE BAE-MANVILLE
20 MARS SAINTE-ROSE LOUVECIÈRE BAE-MANVILLE	20 MARS SAINTE-ROSE LOUVECIÈRE BAE-MANVILLE
16 & 17 AVRIL L'ÉPIQUE RÉGIONALE - LE MOULIN	16 & 17 AVRIL L'ÉPIQUE RÉGIONALE - LE MOULIN
21 AVRIL LOCALS CAPESTRÈNE-BELLE-ÉTOILE	9 JUIN FRANCE DÉMOCRATIE VERDÉ-MAUGUENS
22 AVRIL SAINTE-ROSE LOUVECIÈRE BAE-MANVILLE	16 JUIN ESPACE MÉTÉO LE MOULIN
28 AVRIL SAINTE-ROSE LOUVECIÈRE BAE-MANVILLE	18 JUIN MANDRILLÉ LE NETO CONVENANCE BAE-MANVILLE
29 AVRIL MANDRILLÉ LE NETO CONVENANCE BAE-MANVILLE	22 JUIN VITICULTURE PESTO-ROSE
05 MAI LOCALS LAURENTIN	30 JUIN MANDRILLÉ LE NETO CONVENANCE BAE-MANVILLE
10 MAI CHAMBLÉ ABRIOLTES BAE-MANVILLE	2 & 3 JUILLET SAINTE-ROSE
10 MAI SAINTE-ROSE SAINT-FRANÇOIS	

INFLONLINE 0690 52 18 70 - WWW.EUROPE-GUADELOUPE.FR

[f](https://www.facebook.com/europeguadeloupe) [i](https://www.instagram.com/europeguadeloupe) [in](https://www.linkedin.com/company/europeguadeloupe) [yt](https://www.youtube.com/channel/UC...) @europeguadeloupe

LE FEADER... ON EN PARLE SOUVENT, MAIS ÇA SERT À QUOI ?

Le FEADER est un fonds européen qui soutient le développement rural.

En Guadeloupe, il finance des projets agricoles, agroalimentaires, ruraux, concrets.

UN FONDS EUROPÉEN, DES PROJETS BIEN RÉELS CHEZ NOUS.

FEADER

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

www.europe-guadeloupe.fr

SUR LE TERRAIN, ON ENTEND SOUVENT LA MÊME CHOSE...

LE FEADER, C'EST COMPLIQUÉ, JE NE SAIS MÊME PAS SI C'EST POUR MOI.

ALORS ON VA REGARDER POUR VOUS

Antilles AGRI

L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE

SUPPORTS DE COMMUNICATION



PRINT →

Documents sur les programmes,
Roll up de présentation, Documents
bilan 14-20

VIDEO →

Plus de 100 vidéos disponibles
sur les projets financés, les
webinaires, les évènements..

AUDIO →

Spots radio: Campagne
publicitaire, actions liées aux
programmes.

PARTENARIAT NATIONAL

1000 façons de faire l'Europe

Podcasts pour découvrir des projets concrets et inspirants, financés par l'UE tout près de chez vous



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



Diffusé le 10.11.2025

PODCAST

TEMPS FORTS DE L'ANNEE

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



LES
ÉTOILES DE L'EUROPE
G U A D E L O U P E

7 CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES

(et un prix spécial du public)



RECHERCHE & INNOVATION



FORMATION & EMPLOI



**COMPÉTITIVITÉ
DES ENTREPRISES**



**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
& ÉCOLOGIQUE**



AGRICULTURE & PÊCHE



TERRITOIRES LEADER



COOPÉRATION INTERREG



PRIX SPÉCIAL DU PUBLIC

ETOILES DE L'EUROPE

3 PROJETS FEADER



AGRICULTURE
& PÊCHE

SOUTENIR LA CROISSANCE

Des actions concrètes permettent aux entreprises de se moderniser, d'innover et de renforcer leur impact économique et social.



AGRICULTURE
& PÊCHE

VALORISER LES FILIÈRES LOCALES

Les initiatives soutiennent une agriculture durable, une pêche responsable et la valorisation des produits du territoire.



TERRITOIRES
LEADER

INNOVER LOCALEMENT

Dans les zones rurales, des projets portés par les habitants eux-mêmes répondent aux besoins concrets de leur territoire.

CULTURE DE CHAMPIGNONS COMESTIBLES

KARULIUM

Le projet vise à développer une filière innovante de culture de champignons comestibles en Guadeloupe, en utilisant des méthodes durables et des substrats locaux : déchets agricoles, déchets verts. Cette approche circulaire réduit l'impact environnemental tout en valorisant les ressources disponibles sur le territoire.

Les bienfaits sont environnementaux avec réduction des déchets agricoles par leur transformation en substrats et de l'utilisation de matières plastiques mais aussi sociaux avec une offre de produits frais, nutritifs et locaux, contribuant à la sécurité alimentaire et à une alimentation saine.

Les impacts pour le territoire sont multiples avec une contribution à l'autonomie alimentaire (réduction de l'importation de champignons), le développement d'un réseau de partenariats (collaboration avec les agriculteurs locaux, les restaurateurs et les marchés pour une économie circulaire) et économiques (création d'emplois locaux, diversification de l'agriculture guadeloupéenne).

Karulium
#Champignons de Guadeloupe



60%

Coût total : 106 579 €
EUROPE : 63 947 €

INSTALLATION D'UNE JEUNE AGRICULTRICE

EXPLOITATION AGRICOLE TI DELNOTE

Le projet consiste en l'installation d'une jeune agricultrice dans le cadre d'une reconversion professionnelle pour lui permettre de revenir travailler sur ses terres d'origine : Marie-Galante.

L'objectif était principalement de pérenniser et développer l'exploitation familiale en la diversifiant avec la canne à sucre, la production vivrière (manioc, patate douce), le jardin créole sur le modèle de polyculture et élevage associé.

L'exploitation, dotée initialement de petits matériels, a été équipée d'un parc matériel complet comprenant microtracteur et accessoires de travail au sol permettant ainsi de moderniser l'exploitation et de réduire la pénibilité du travail.

Des bâtiments d'exploitation ont également été mis en place pour accueillir des poules pondeuses élevées en plein air. Cette production concourt à l'autosuffisance alimentaire du territoire dans un secteur où la Guadeloupe est dépendante des importations.



76%

Coût total : 129 775 €
EUROPE : 99 278 €

BASE DE LOISIRS NAUTIQUES ÉCO-RESPONSABLE

NAUTIC BLUE CARAÏBES

NAUTIC BLUE CARAÏBES est une base de loisirs nautiques écoresponsable adaptée à tous (seniors enfants et adultes), engagée dans la promotion et la valorisation de notre biodiversité

Nichée au cœur d'une zone rurale, le projet est un rendez-vous avec l'histoire d'une des plus anciennes villes de pêcheurs de Guadeloupe. Une invitation à découvrir la mangrove de Morne à l'eau. Une rencontre où le patrimoine naturel, tutoie le patrimoine culturel.

Le projet a pour objectif de permettre à un public large de profiter d'activités de loisirs nautiques éco-responsables, respectueuses de l'environnement. Offrir à des familles sans discrimination d'âges, de capacités physiques ou intellectuelles de découvrir la mangrove grâce à des engins électriques respectueux de l'environnement.

Au-delà de son impact positif sur la nature grâce à sa navigation décarbonnée, l'entreprise participe aussi à la sensibilisation des visiteurs, au travers du programme NB GREEN, en incitant les utilisateurs à ramasser les déchets laissés en pleine nature et en récoltant des points bonus.



38%

Coût total : 152 824 €
EUROPE : 57 600 €

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENNE

ÉTOILES DE L'EUROPE

3 PROJETS LAUREATS !!!



LES ETOILES A BRUXELLES

DES VISITES, DES RENCONTRES



L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



LE JOLI MOIS DE L'EUROPE

Exposition, Séminaires, Animations...

Mai
LE JOLI MOIS DE L'EUROPE
EN GUADELOUPE

LES TEMPS FORTS



CONCOURS PHOTO

Gagnez une nuit pour deux personnes dans l'hôtel Le Relais du Moulin**** !

À l'occasion du Joli Mois de l'Europe, partez à la découverte des espaces dédiés aux activités physiques et de loisirs soutenus par l'Union européenne en Guadeloupe : Parcours de santé, pistes, bases nautiques...

Ces lieux font partie de votre quotidien et ils ont été financés par l'Europe. À vous de les mettre en lumière !

Informations sur le compte Instagram @europeguadeloupe



PROJET FINANCÉ

CHASSE AUX ÉTOILES

À l'occasion du Joli Mois de l'Europe, partez à l'aventure en Guadeloupe !

Et si découvrir l'Europe près de chez vous, devenait un jeu grandeur nature ?

Nous vous proposons une chasse au trésor originale, immersive et accessible à tous, pour mettre en lumière trois projets financés par l'Union européenne sur le territoire. Avec des lots à gagner !



BUS DE L'EUROPE

Trois bus aux couleurs de l'Europe circulent tout au long du mois de mai sur les routes de la Guadeloupe.

Ils illustrent les domaines d'interventions de l'Union européenne sur le territoire : Recherche, Innovation, Compétitivité, Transition énergétique, agriculture, pêche, tourisme, formation, insertion...



EXPOSITIONS

Des expositions itinérantes sur l'Europe dans tout le territoire.

L'Union européenne: Pourquoi ? Comment ? Cette exposition proposera une découverte de l'Union européenne à travers ses grands objectifs et principes de fonctionnement.

Unie dans la diversité, de 6 à 27 pays Esquisse les portraits des États membres de l'Union européenne dans leurs caractéristiques historiques, géographiques et culturelles.

Les étoiles de l'Europe Les étoiles de l'Europe en Guadeloupe présente 21 projets financés par les fonds européens.



L'EUROPE À L'ÉCOLE

Les écoles de Guadeloupe découvrent des projets financés par les fonds européens à travers des expositions au sein de leurs établissements ou par la visite de projets financés (Déchetterie de Trioncelle, Agropark...)



HAPPENING ARTISTIQUE

Le temps d'une performance, l'artiste graffeur Al Pacman investira la collectivité régionale pour créer une fresque originale, inspirée des valeurs européennes et des projets soutenus en Guadeloupe. Sous les yeux du public, l'œuvre prendra vie, trait après trait, dans une atmosphère immersive et vivante.



GASTRONOMIE EUROPÉENNE

L'Association des Belges de Guadeloupe et le brasseur Zytho vous invitent à déguster plusieurs grandes bières sélectionnées en Belgique et dans le Nord de la France. Ils vous feront découvrir des saveurs, l'histoire et les secrets de plusieurs grandes brasseries.



FESTIVAL DE CINÉMA

Découvrez au cinéma D'Arbaud les cinq films en compétition du Prix Lux 2026. Ce prix décerné chaque année par le Parlement européen célèbre le cinéma européen et vise à susciter le dialogue et à débattre avec le grand public européen sur des sujets sociétaux importants qui reflètent nos valeurs européennes communes, telles que la démocratie, l'état de droit, le pluralisme et la liberté d'expression.



SÉMINAIRES

Des porteurs de projets soutenus par l'Europe organisent des rencontres techniques pour présenter leurs projets : Former et accompagner vers les métiers porteurs en Guadeloupe, les transitions Agro-écologiques pour des Systèmes Alimentaires locaux et durables en Guadeloupe, Construire un projet de restauration écologique adéquat pour son territoire, les entreprises coopératives SCOP et SCIC...



MOBILITÉ EUROPÉENNE

Organisé par le CRIJ Guadeloupe pour informer, orienter et inspirer les jeunes autour des opportunités de mobilité en Europe et à l'international. Activités proposées : Expo interactive «Et si l'Europe était pour toi ?», Forum de présentation des dispositifs de mobilité, Conférences / Témoignages, Escape Game, Jeu concours.



ANIMATIONS SPORTIVES

Le temps du swimrun des Saintes et du relai interentreprises du 27 mai, découvrez tout au long des parcours des projets européens à Terre-de-Haut ou de Baie-Mahault à Saint-François en passant par Pointe-à-Pitre, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Le Moule, Sainte-Anne.



01 Modification du règlement intérieur

02 PDR FEADER 2014-2022

03 PSN FEADER 2023-2027

04 Evaluations

05 Point d'information sur le 28-34

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE




a. Evaluation ex post

i. Cadre et objectifs de la mission

PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

 **241 M€** Enveloppe totale
(dont 22 M€ Relance)

 **6** Priorités couvertes

 **18** Domaines prioritaires

 **16** Mesures ouvertes



Objectifs de l'évaluation

- Examiner l'ensemble des dispositifs d'aide mis en œuvre et les dynamiques transversales observées en Guadeloupe
- Mesurer l'impact, l'efficacité, l'efficience et la pertinence des actions au regard des objectifs fixés
- Évaluer la contribution du PDR aux objectifs de la PAC et à la stratégie Europe 2020
- Répondre aux exigences de la Commission européenne en matière d'évaluation (Règlement UE n°1303/2013 – Article 56)



Enjeux stratégiques

- Mesurer la contribution réelle du FEADER aux évolutions du territoire, en tenant compte du contexte socio-économique
- Apprécier l'appropriation du programme par les acteurs locaux
- Alimenter le pilotage de la future programmation 2023-2027 par des enseignements opérationnels

a. Evaluation ex post

ii. Etat d'avancement de la mission


Nous sommes ici

Phases	1- Cadrage de l'évaluation 2014-2022	2- Collecte et analyse de données 2014-2022 – Bilan physico-financier	3- Finalisation du rapport d'évaluation ex-post
Dates	décembre 2025 - février 2026	février 2026 – début mai 2026	septembre 2026 – mi-octobre 2026
Travaux	<p>Entretiens de cadrage</p> <p>Accès aux données</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référentiel d'évaluation • Plan et outils de collecte • Calendrier de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire approfondie • Déplacement sur place • Analyse quantitative : <ul style="list-style-type: none"> ✓ données de programmation existantes ✓ données socio-économiques régionales ✓ renseignement des indicateurs • Entretiens approfondis avec (41 entretiens) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les services instructeurs et les directions opérationnelles ✓ Les porteurs et bénéficiaires ✓ Les partenaires de la mise en œuvre du programme ✓ Acteurs du territoire • Sélection des études de cas dans 5 Groupes d'action locale (GAL) pour analyse en phase 3 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête en ligne auprès des porteurs de projet • Poursuite de la recherche documentaire et statistique pour les données manquantes • Etudes de cas dans 5 GAL • Atelier participatif (panel de membres du Comité de suivi) • Sessions de travail de restitution des résultats & co-construction des recommandations
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 note de cadrage ✓ Référentiel d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport intermédiaire intégrant le bilan physico-financier ✓ Guides d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Version provisoire du rapport final d'évaluation ex-post • Version finale du rapport final d'évaluation ex post

COFIL intermédiaire remis le 28/04

a. Evaluation ex post

iii. Premier constats par priorités

Priorité 1 : Transfert de connaissances et innovation

DP1A: Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu l'innovation, la coopération et le développement de la base de connaissances dans les zones rurales ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Des **projets multi-acteurs** associant organismes de recherche, instituts techniques et acteurs de terrain (CIRAD, INRAE, IT2...)
- ▶ **L'effort financier en faveur de l'innovation** : 11,80 % des dépenses du PDR
- ▶ Développement de **techniques adaptées au contexte tropical** (agroécologie, agroforesterie, innovation variétale, fertilité des sols)
- ▶ **Modalités concrètes de diffusion** (parcelles pilotes, journées techniques, supports).
- ▶ **Capacité d'adaptation et de montée en compétences des exploitants** : 579 bénéficiaires de services de conseil
- ▶ **Coopération** : 22 partenaires impliqués dans les PEI

Points d'approfondissement

- ▶ Nombre d'actions de conseil soutenues non renseigné
- ▶ Résultats PEI incomplets (groupes opérationnels, partenaires, diffusion)
- ▶ Retours des enquêtes

DP1B : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles favorisé le renforcement des liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie, la recherche et l'innovation ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Un **volume élevé d'actions de coopération** (31 actions soutenues, au-delà de la cible fixée)
- ▶ Des **liens fonctionnels entre agriculture, recherche et innovation**, via des dispositifs d'interface (notamment le RITA).
- ▶ Une coopération sur les **enjeux environnementaux** (agroforesterie, gestion de l'eau), illustrant une articulation entre innovation et performances environnementales.
- ▶ **84 actions de conseil** soutenues
- ▶ **Forte dynamique de coopération**, mais pérennité et impacts environnementaux encore peu objectivés

Points d'approfondissement

- ▶ Nombre et type de partenaires impliqués non documentés
- ▶ Absence d'information sur la pérennité des coopérations
- ▶ Coopérations à objectif environnemental non quantifiées

DP1C : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu l'apprentissage tout au long de la vie et la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ **Actions de formation et de transfert actives**, mais effets non objectivables à l'échelle du programme à ce stade
- ▶ Des **actions de formation appliquée, d'animation technique et de conseil**
 - ▶ Webinaires et actions de montée en compétences via Réseau rural
 - ▶ 416 personnes formées via des acteurs techniques (IT2)
- ▶ Difficile objectivation d'une **augmentation du nombre de personnes formées** à l'échelle du programme

Points d'approfondissement

- ▶ Participants aux formations (article 14) non renseignés
- ▶ Adéquation des formations et application des acquis non mesurées
- ▶ Évolution inter-programmation des bénéficiaires non objectivée

a. Evaluation ex post

iii. Premier constats par priorités

Priorité 2 : Améliorer la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité

DP2A: Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à l'amélioration des performances économiques, à la restructuration et à la modernisation des exploitations bénéficiant d'un soutien, notamment en augmentant leur participation au marché et la diversification agricole ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ **Contribution forte et structurante à la modernisation / restructuration des exploitations**, principalement via la mesure 4 "Investissements physiques".
 - ▶ **93,5 M€ de dépenses** UE réalisées sur la mesure 4
 - ▶ 5 555 dossiers programmés
 - ▶ **Modernisation et restructuration tangibles : équipements, mécanisation, plantations, irrigation, amélioration des conditions de travail**
- ▶ Des **effets concrets par filière**, notamment en canne (replantation, matériel) et dans des exploitations de petite taille, où l'investissement est décrit comme une condition indispensable de maintien et d'adaptation face aux aléas climatiques.
- ▶ Des **dynamiques de diversification et d'accès au marché** :
 - ▶ diversification des productions
 - ▶ développement d'activités de transformation et de vente directe
 - ▶ projets de substitution à des intrants importés

Points d'approfondissement

- ▶ Consolider l'appréciation de l'évolution des performances économiques
- ▶ Documenter de manière homogène la diversification des revenus et la participation au marché post-soutien FEADER.
- ▶ Finaliser le renseignement de certains indicateurs de suivi (participants formations, production par UTA).

DP2B : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture, et en particulier le renouvellement des générations ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ **Une faible dynamique d'installation dans un contexte où l'âge moyen des agriculteurs est de 55 ans**
- ▶ Sur la période, **93 exploitations ont été soutenues à l'installation**, représentant 1,28 % des exploitations agricoles du territoire
- ▶ Pour les bénéficiaires, l'aide à l'installation, combinée aux mesures de formation, de conseil et d'accompagnement, contribue à **sécuriser les projets et améliorer leur viabilité économique initiale**.
- ▶ Le dispositif montre une ouverture à des profils diversifiés, avec **37,5 % de femmes parmi les bénéficiaires de la DJA**, signal positif en matière de renouvellement des profils.
- ▶ Le **préfinancement et l'accès au foncier** demeurent des facteurs limitant les installations

Points d'approfondissement

- ▶ Consolider le volume total d'installations soutenues et leur poids réel dans la dynamique territoriale.
- ▶ Analyser la pérennité des installations à moyen terme (taux de survie à 5 ans).
- ▶ Apprécier la capacité de compensation des départs (taux de remplacement, pyramide des âges).
- ▶ Compléter les analyses territoriales (répartition géographique, accès au foncier).

a. Evaluation ex post

iii. Premier constats par priorités

Priorité 3 : Organisation de la chaîne alimentaire et gestion des risques

DP3A: Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen des programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ **0,91 % des exploitations** ont bénéficié d'un soutien pour systèmes de qualité / marchés locaux / circuits courts / organisations de producteurs.
- ▶ **Structuration collective** : illustration avec la filière canne où l'organisation regroupe ~650 adhérents / ~3 700 ha canniers
- ▶ **Circuits courts / marchés locaux** : existence de marchés agricoles réguliers (ex. marché mensuel en circuit court dans la filière canne) ou encore projets LEADER pour des lieux de vente
- ▶ **Illustration de la montée en gamme** :
 - ▶ Rhum biologique (deux distilleries soutenues)
 - ▶ Apiculture : structuration technique via une SICA regroupant 25 apiculteurs (jusqu'à 5 visites/an/exploitation), avec rendements annoncés 40–50 kg/ruche/an et, parfois, doublement/triplement de production.
- ▶ Part des exploitations vendant en **circuit court à 59,8 % (2020)** (contre 56,4 % (2010), soit +3,4 points).

Points d'approfondissement

- ▶ Évolution de la valeur ajoutée captée par les producteurs
- ▶ Accès à de nouveaux débouchés commerciaux
- ▶ Diffusion réelle des démarches collectives et de qualité

DP3B : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu la prévention et la gestion des risques agricoles ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Impact FEADER surtout "**post-crise**" (réhabilitation) et **indirect** (résilience) ; pas de levier assurantiel structurant au niveau régional
- ▶ Les **instruments assurantiels** (mesure 17) non ouverts : le PDR n'a pas amélioré l'accès des exploitations à des systèmes d'assurance ou d'indemnisation
- ▶ 45 exploitations soutenues pour réhabilitation après aléas (0,62 % des exploitations).
- ▶ Financement de coûts de reconstitution (pas de compensation des pertes de revenus), avec un taux d'aide publique de 80 %
- ▶ **Reconstitution et de sécurisation des outils de production** après aléas climatiques, favorisant la continuité d'activité et, dans certains cas, un renforcement de la résilience productive.
- ▶ Cas « **Fiona (2022)** » : ≈ -30 % de CA ; FEADER finance la reconstruction des bâtiments (stockage/engraissement) et un tracteur, a permis une reprise accélérée et cheptel renforcé.

Points d'approfondissement

- ▶ % d'exploitations participant à des mécanismes de gestion des risques (mesure fermée)

a. Evaluation ex post

iii. Premier constats par priorités

Priorité 4 : Écosystèmes agricoles et forestiers

DP4A: Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu la restauration, la préservation et l'amélioration de la biodiversité ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ **Territoire à forte richesse écologique** soumis à de fortes pressions sur les milieux.
- ▶ Soutien à la biodiversité via les **MAEC, l'agriculture biologique, l'ICHN** et certaines mesures forestières à effet direct.
- ▶ Des **changements de pratiques** sont observés : réduction des intrants, gestion des sols, maintien de couverts végétaux et agroforesterie encadrée.
- ▶ Les surfaces à agriculture HVN représentent environ **30 % de la SAU** (≈ 13 800 ha sur 46 424 ha).
- ▶ Illustration : **restauration forestière du littoral et le sentier du Bassin Bleu** (48 278 passages en 2025-2026).

Points d'approfondissement

- ▶ Pourcentage de terres agricoles et forestières sous contrats de gestion favorables à la biodiversité non disponible.
- ▶ Liaison à renforcer entre données de suivi écologique et surfaces contractualisées (MAEC, AB, ICHN, forêt).
- ▶ Effets à moyen et long terme dans les zones à forte contractualisation insuffisamment documentés.

DP4B : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu l'amélioration de la gestion de l'eau, y compris la gestion des engrais et des pesticides ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Enjeux structurants : pesticides/chlordécone, tensions quantitatives, infrastructures
- ▶ Contribution globalement positive via pratiques agro-environnementales
 - ▶ **Banane** : généralisation des plantes de service : – 83 % d'intrants (entretien) et moindre ruissellement/transferts vers les cours d'eau
- ▶ Réseau AEP : **pertes très élevées** (ordre de grandeur cité : ≈ 60 %) → contrainte forte sur disponibilité/gouvernance de l'eau.
- ▶ **Nitrates** : cours d'eau « quasi exempts de nitrates » (situation très favorable).
- ▶ **Pesticides / eau potable** : 15 non-conformités "pesticides" (2019–2023) sur 5 UPEP (sud Basse-Terre)

Points d'approfondissement

- ▶ Pourcentage de terres agricoles et forestières sous contrats de gestion « eau » non disponible.
- ▶ Changement de pratiques imputable aux interventions du PDR non consolidé à l'échelle territoriale.
- ▶ Difficulté à relier l'évolution de la qualité de l'eau aux seules surfaces contractualisées.

DP4C : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu la prévention de l'érosion des sols et l'amélioration de la gestion des sols ?

Réponse à la question évaluative

- ▶ **Contexte d'érosion marqué** (≈ un tiers des côtes basses sableuses en tendance à l'érosion)
- ▶ Les leviers à effet fort sur l'érosion : engagements de **pratiques (MAEC), interventions forestières, investissements environnementaux** ciblés (aménagements anti-ruissellement, haies).
- ▶ Opérations de **restauration/gestion** de milieux limitant la dégradation des sols (sentiers, zones humides, littoral).
- ▶ **Opérations forestières** structurantes (régénération, reboisement...)
- ▶ Démonstration quantitative limitée faute d'indicateurs consolidés sur les surfaces contractualisées et les changements de pratiques imputables

Points d'approfondissement

- ▶ Pourcentage de terres agricoles / forestières sous contrats de gestion « sols/érosion »
- ▶ Changements de pratiques imputables aux interventions
- ▶ Évolution de la matière organique des sols et de l'aléa érosif sur les surfaces contractualisées

a. Evaluation ex post

iii. Premier constats par priorités

Priorité 5 : Efficacité des ressources et climat

DP5A: Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à développer l'utilisation efficace de l'eau dans l'agriculture?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Contribution reposant sur des leviers indirects : Investissements matériels (mesure 4), Conseil et accompagnement technique, (mesure 2), effets indirects de pratiques agro-environnementales (mesure 10) et Actions de coopération (mesure 16).
- ▶ À l'échelle du territoire, **l'irrigation reste minoritaire** dans les prélèvements déclarés (12 % en 2023, contre 85 % pour l'eau potable)
- ▶ Investissements soutenant **la diversification et l'adaptation des cultures**, notamment dans des zones où la ressource devient un facteur limitant.
- ▶ **Ajustements de systèmes de production** (cultures plus résilientes, productions pluviales) permettant de maintenir l'activité en période de déficit hydrique.
- ▶ L'attribution des effets à l'échelle territoriale reste limitée, en raison de **contraintes structurelles fortes** (priorité à l'eau potable, tensions d'usage, réseaux dégradés), indépendantes des seules interventions du PDR.

Points d'approfondissement

- ▶ Développement de l'utilisation efficace de l'eau dans les projets soutenus
- ▶ Pourcentage de terres irriguées ayant basculé vers des systèmes plus efficaces
- ▶ Mesure consolidée de la capacité des exploitations à maintenir la production en période de déficit hydrique : non documentée à l'échelle territoriale.

DP5B : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à développer l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture et la transformation des produits alimentaires?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Les interventions du PDR ont soutenu l'efficacité énergétique via **5 opérations d'investissement**, toutes centrées sur l'autonomie et la production d'énergie renouvelable, principalement photovoltaïque.
- ▶ Le montant total des investissements en efficacité énergétique atteint **163 801,64 €**, soit un investissement moyen de **32 760,33 €** par exploitation bénéficiaire, traduisant un effort ciblé mais quantitativement limité.
- ▶ Une **réduction de la dépendance aux énergies conventionnelles** et une sécurisation de l'approvisionnement énergétique des exploitations, notamment par le remplacement de groupes électrogènes.
- ▶ Les interventions restent peu nombreuses et concentrées sur un **nombre restreint de bénéficiaires**, limitant l'effet de diffusion à l'échelle territoriale.
- ▶ L'absence d'indicateurs de résultat et d'impact empêche, à ce stade, de conclure sur une amélioration mesurable de l'efficacité énergétique ou sur les émissions de GES évitées imputables au PDR.

Points d'approfondissement

- ▶ Estimation des émissions de GES évitées grâce aux investissements
- ▶ Développement de l'utilisation efficace de l'énergie dans les projets soutenus
- ▶ Part des bénéficiaires déclarant une amélioration durable de leurs pratiques énergétiques
- ▶ Résultats des enquêtes

a. Evaluation ex post

iii. Premier constats par priorités

Priorité 5 : Efficacité des ressources et climat

DP5C : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à faciliter la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, de sous-produits, des déchets, résidus et autres matières premières non alimentaires à des fins de bioéconomie?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Soutien à la production d'énergie renouvelable via **5 opérations d'investissement**, une contribution effective mais quantitativement limitée
- ▶ Le montant total des investissements soutenus atteint **113 866,84 €** (production d'énergie renouvelable)
- ▶ Une production annuelle estimée de **0,85 tep/an**, calculée à partir **d'un seul dossier** disposant d'une donnée exploitable sur la puissance installée.
- ▶ L'impact global sur l'offre d'énergie renouvelable demeure partiel et difficilement objectivable

Points d'approfondissement

- ▶ Pérennité et bon fonctionnement des installations d'énergie renouvelable soutenues
- ▶ Énergie renouvelable effectivement utilisée par les structures soutenues.
- ▶ Projets et volumes liés à la bioéconomie (biomasse, coproduits, résidus)

DP5D : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'ammoniac provenant de l'agriculture?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Réduction des émissions agricoles par la **gestion de la fertilisation et l'évolution des systèmes de production**.
- ▶ Les MAEC, l'agriculture biologique et le conseil constituent les principaux instruments mobilisés, en favorisant une **meilleure maîtrise des apports azotés, une réduction des intrants de synthèse et des pratiques agroécologiques**.
- ▶ Les évolutions structurelles du cheptel (**-15 % d'UGB entre 2010 et 2020**) constituent un facteur majeur potentiel de baisse des émissions,
- ▶ À l'échelle macro, **les émissions d'origine agricole** constituent un repère de contexte (**77 MtCO_{2e} en 2024**)

Points d'approfondissement

- ▶ Part des UGB concernées par des investissements de réduction des émissions
- ▶ Part des surfaces agricoles engagées dans des contrats ciblant la réduction des GES/ammoniac :
- ▶ Réductions mesurées de CH₄ et N₂O directement imputables aux interventions du PDR

DP5E : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Le PDR soutient la **séquestration du carbone** via des pratiques de maintien de la matière organique (MAEC, AB, agroforesterie, boisement).
- ▶ Les données pédologiques montrent des **stocks élevés de carbone organique** dans plusieurs sols guadeloupéens
- ▶ Les **cultures pérennes** (banane, canne) présentent des trajectoires plus favorables à la conservation du carbone, avec des évolutions positives pouvant atteindre **+0,8 à +0,9 %/an**.
- ▶ Les pratiques de **couverture des sols, de limitation du sol nu et d'agroforesterie** encadrée sont cohérentes avec les objectifs de stabilisation du carbone et de réduction de l'érosion.

Points d'approfondissement

- ▶ % de surfaces agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration du carbone
- ▶ Évolution du stock de carbone sur les surfaces contractualisées
- ▶ Nombre de participants formés et typologie consolidée des actions de conseil dédiées au carbone

a. Evaluation ex post

iii. Premier constats par priorités

Priorité 6 : Inclusion sociale et développement rural

DP6A : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu la diversification, la création et le développement de petites entreprises et la création d'emplois?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Les dispositifs ont permis la mobilisation d'environ **7,5 M€ de FEADER** pour de l'aide au démarrage et à la diversification d'activités en zone rurale.
- ▶ Le montant moyen d'investissement par entreprise s'élève à **77 951 €**, reflétant des projets de taille modeste mais structurants pour les territoires.
- ▶ Les projets soutenus ont contribué à la **création de 297,5 ETP**, attestant d'un impact tangible sur l'emploi rural.
- ▶ Projets de diversification dans le **tourisme rural**, les **services** et les petites activités de transformation, renforçant l'offre économique locale.

Points d'approfondissement

- ▶ Taux de survie à 5 ans des entreprises accompagnées
- ▶ Part des projets portés par des jeunes, des femmes et des micro-entreprises/TPE
- ▶ Part des exploitations ayant développé une activité génératrice de revenu non agricole
- ▶ Approfondissement de l'impact réel des projets de tourisme durable

DP6B : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles soutenu le développement local dans les zones rurales?

Réponse à la question évaluative

- ▶ Développement local via l'approche LEADER, mobilisant **6,58 % des dépenses totales** du PDR.
- ▶ **219 projets de développement local** pour un montant total de **11,43 M€**, traduisant une dynamique multisectorielle à l'échelle infra-territoriale.
- ▶ Les actions LEADER couvrent **39,64 % de la population rurale** ($\approx 32\,755$ habitants), attestant d'une couverture territoriale significative.
- ▶ La gouvernance des GAL repose sur des **partenariats public-privé structurés** et favorise des démarches de développement local participatif et innovant

Points d'approfondissement

- ▶ % de la population rurale bénéficiant de meilleurs services et infrastructures
- ▶ Emplois créés via LEADER
- ▶ Effets consolidés sur l'emploi local et les bénéficiaires finaux des projets

DP6C : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles amélioré l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les zones rurales?

Réponse à la question évaluative

- ▶ La **couverture numérique du territoire a fortement progressé**, avec une diffusion quasi généralisée de la 4G multi-opérateurs, y compris dans les zones rurales.
- ▶ Le PDR a permis de renforcer l'**accès aux usages numériques** (équipements de proximité, ateliers, accompagnement des publics en difficulté avec les TIC).
- ▶ Ces actions ont contribué à améliorer l'utilisation effective des **TIC pour l'accès à l'information**, aux services et aux démarches administratives, en particulier pour des publics éloignés du numérique.
- ▶ Les projets soutenus s'inscrivent **en complémentarité des politiques** d'aménagement numérique, sans se substituer au déploiement des infrastructures lourdes.

Points d'approfondissement

- ▶ % de la population rurale bénéficiant de services ou infrastructures TIC nouveaux ou améliorés
- ▶ Mesure harmonisée de l'évolution des usages numériques des ménages ruraux
- ▶ Contribution spécifique du PDR à l'amélioration de la couverture fixe THD en zones rurales

a. Evaluation ex post

iv. Limite méthodologique

01

Disponibilité incomplète des données

- Certains indicateurs et données de suivi demeurent partiellement renseignés.
- Des travaux de consolidation sont encore en cours avec l'ODR, le service instructeur, l'ASP.
- Taux de réponse aux enquêtes encore limité à ce stade.

02

Difficulté d'attribution des effets

- L'isolement des effets propres du PDR reste complexe au regard des facteurs externes.
- Cette limite concerne particulièrement les analyses d'impact

03

Hétérogénéité des sources et des systèmes d'information

- Les données mobilisées proviennent de plusieurs outils et bases de suivi.
- Des retraitements méthodologiques sont nécessaires.
- Des investigations complémentaires restent en cours.

04

Temporalité des impacts

- Certains effets du programme nécessitent davantage de recul pour être pleinement observés.

a. Evaluation ex post

vi. Prochaines étapes



Actions clés de la phase de finalisation

- Consolidation des indicateurs communs de réalisation et de résultat (ODR)
- Intégration des résultats des enquêtes bénéficiaires (dont formation et conseil)
- Poursuite de la recherche documentaire pour les données manquantes

b. Perspective du plan d'évaluation 23-27

i. Une démarche nationale, continue et partagée



Les évaluations du PSN sont **pilotées au niveau national** par le MASA, en lien avec les Régions et les partenaires.



Les évaluations couvrent **l'ensemble des objectifs de la PAC** : économiques, environnementaux, sociétaux et transversaux.

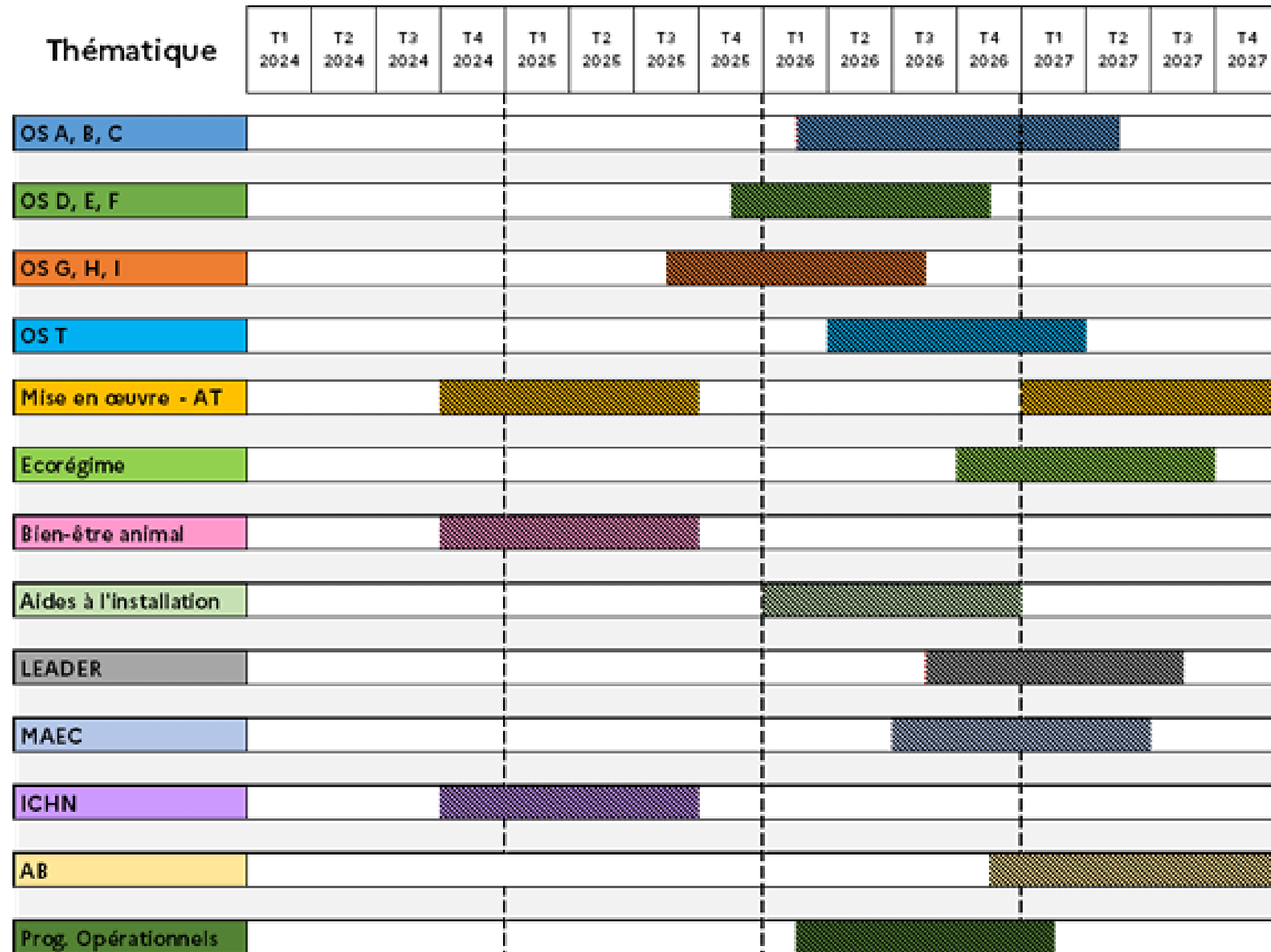


Les évaluations sont menées **tout au long du parcours du PSN** pour mesurer les effets, éclairer le pilotage et améliorer la mise en oeuvre



b. Perspective du plan d'évaluation 23-27

ii. Calendrier prévisionnel du Plan d'évaluation du PSN



- OS A, B C Objectifs économiques
- OS A, B C Objectifs environnementaux
- OS G, H I Objectifs sociétaux
- OS T Objectif transversal : innovation, modernisation, partage des savoirs et numérique

b. Perspective du plan d'évaluation 23-27

iii. Focus Guadeloupe



Participation de la Guadeloupe aux groupes de travail nationaux :

- GT installation
- GT ICHN

La Guadeloupe est retenue comme territoire d'étude pour :

- L'évaluation des aides à l'installation
- Les enjeux environnementaux

01 Modification du règlement intérieur

02 PDR FEADER 2014-2022

03 PSN FEADER 2023-2027

04 Evaluations

05 Point d'information sur le 28-34

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



1

**Présentation du cadre
2028-2034**



**REGION
GUADELOUPE**



Architecture du prochain cadre financier pluriannuel 2028 - 2034

- Le CFP 2028-2034 dispose d'un budget d'environ **2 000 milliards d'euros** sur sept ans, ce qui représente une augmentation importante au regard du CFP 2021-2027
- Par ailleurs, il prévoit une **refonte complète de l'architecture actuelle du CFP** avec un passage de 52 à 16 programmes, au sein de trois principaux piliers :

I	Un Fonds européen pour la cohésion économique, sociale et territoriale, la prospérité et la sécurité agricole, rurale, de la pêche et maritime regroupant 14 fonds existants dans des Plans de partenariats nationaux et régionaux	Gestion partagée
II	Un Fonds européen de compétitivité (Horizon Europe, FED, etc.) ;	Gestion directe et indirecte
III	Un pilier pour l'action extérieure de l'UE	



Au sein du pilier I Cohésion, une baisse de la dotation est à prévoir sur le volet cohésion régional

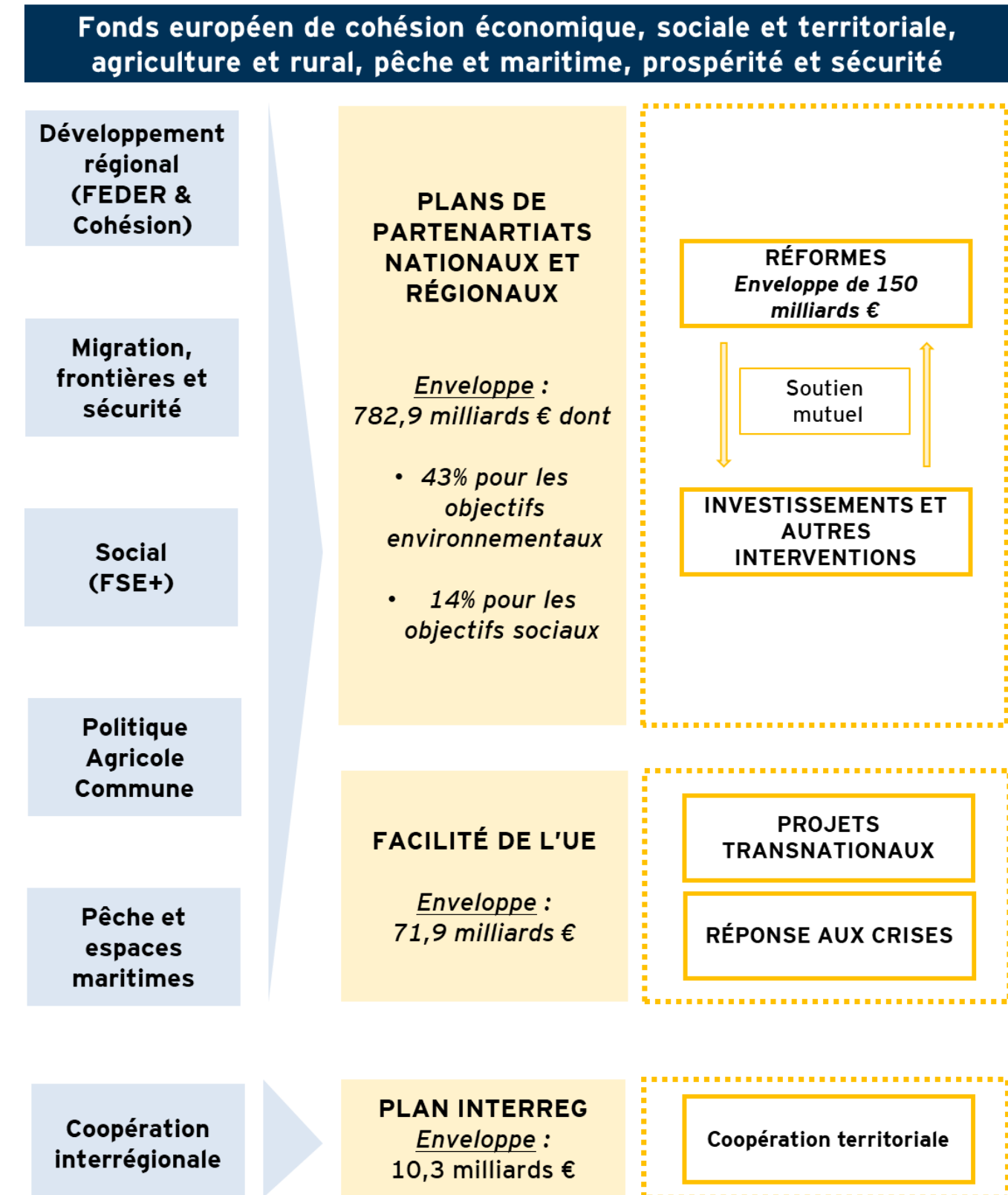
Deux études du Sénat et du Parlement européen estiment que la France, dont la dotation globale du PPNR est estimée à 90Mds, perdrait environ 15 à 22% des fonds sur le volet cohésion (FEDER FSE+) (de 19Mds à environ 16Mds)

Au sein du pilier II Compétitivité, le Fonds européen pour la compétitivité concentrera 450,5 Md€, 22,7 % du CFP :

- Le Fonds alloue 175 Md€ d'euros à Horizon Europe, 131 milliards d'euros à la résilience et à la sécurité, dont la défense et l'espace, 54,8 milliards d'euros au leadership numérique, et 67,4 milliards d'euros à la transition propre et à la décarbonation industrielle.

Assistance technique : 3% du budget du PPNR est dédié à l'assistance technique dans les propositions de règlement. La position française ne demande ni augmentation ni diminution du taux mais **la DGOM porte une demande de taux majoré pour les RUP dans le cadre des négociations.**

Le Pilier I repose en majorité sur la mise en œuvre de **Plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR)** élaborés par les États membres en partenariat étroit avec la Commission, les régions, les autorités locales et les parties prenantes concernées.



Un changement de paradigme : un remboursement des fonds européens par la Commission européenne reposant sur une obligation de résultats et non de moyens

Au niveau de l'Etat et du PPNR

- Les paiements de la Commission aux États membres seront subordonnés à **l'atteinte de cibles quantitatives et jalons qualitatifs prédéfinis (engagement ferme)**. Si l'ensemble des cibles incluses dans la tranche ne sont pas atteintes, le paiement ne peut se faire.
- Les États membres pourront décider à **quel moment et dans quelle demande de paiement** la réalisation d'une cible ou d'un jalon doit être incluse, mais seuls les objectifs atteints intégralement seront pris en compte
- Les demandes de paiement seront **soumises à la CE par l'Autorité de coordination (le SGAE)**, a minima une fois par an
- Enfin, chaque plan précisera la situation de départ, la cible et l'année d'atteinte, avec une possibilité d'ajustement lors de la révision à mi-parcours.
- La CE recouvrira les montants versés antérieurement pour les étapes intermédiaires d'une mesure si l'étape ou l'objectif final de la mesure en question n'est pas atteint.

**Secrétariat Général aux Affaires européennes (SGAE)
Autorité de coordination**

19 autorités de gestion régionales des chapitres régionaux du volet Cohésion du PPNR

Au niveau des porteurs de projet

La Commission incite fortement à **répercuter cette logique de performance sur le remboursement des porteurs de projet** :

- ce même **mode de paiement basé sur des jalons et cibles prédéfinis**,
- ou a minima une **approche simplifiée via les Options de Coûts Simplifiés (OCS) ou les financements non liés aux coûts (FNLC)**.

Cela implique des **changements majeurs dans le système de gestion et de contrôle des Autorités de gestion (AG)**.

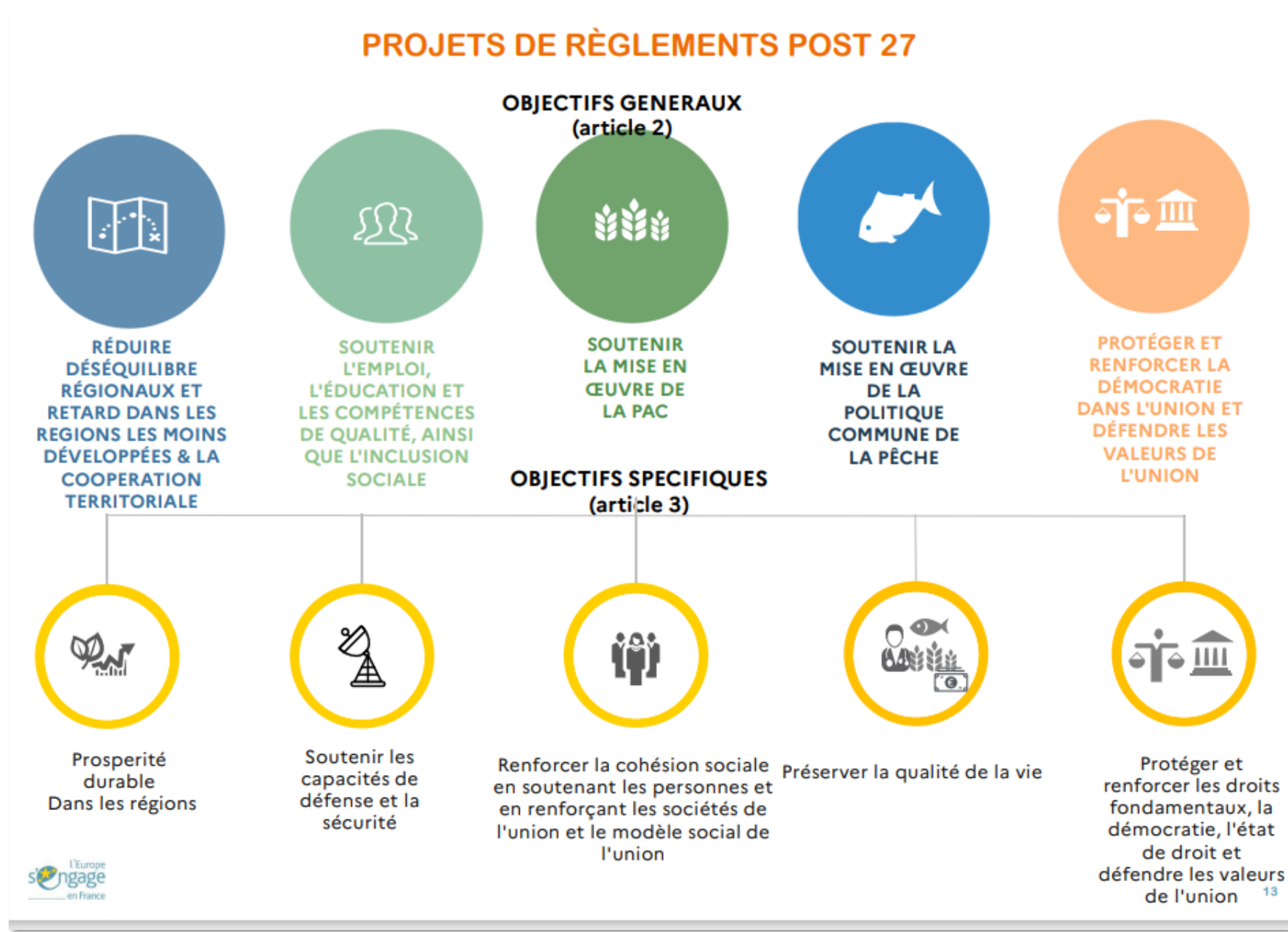
Porteurs de projet

Point d'attention : la logique de performance accentue **l'importance d'identifier des projets viables** afin qu'ils soient en mesure de remplir les nouvelles exigences en termes de performance.



Application de la logique de performance dans la structuration du chapitre régional du programme national 2028-2034

- Les objectifs généraux et spécifiques soulignent l'importance de définir des **priorités claires pour la programmation 2028-2034.**



- Les objectifs généraux couvrent les grands champs d'intervention de l'Union européenne : réduction des déséquilibres territoriaux, soutien à l'emploi et à l'inclusion sociale, mise en œuvre de la PAC, politique commune de la pêche, ainsi que protection de la démocratie et des valeurs de l'Union.
- Les objectifs spécifiques traduisent ces priorités en axes d'intervention plus opérationnels, autour de la prospérité durable des régions, du soutien aux capacités de défense et de sécurité, du renforcement de la cohésion sociale, de la qualité de vie et de la protection de l'État de droit.
- Les articles 2 et 3 du projet de règlement mettent ainsi en évidence une logique de simplification et de regroupement des priorités européennes, avec des objectifs transversaux appelés à structurer les futurs financements post-2027



Application de la logique de performance dans la structuration du chapitre régional du programme national 28-34

1

Objectifs généraux et objectifs spécifique

- Le projet de règlement européen présente 5 **objectifs généraux** (article 2) et 5 **objectifs spécifiques** (article 3 du projet de règlement fonds de cohésion) ainsi que des domaines d'intervention et les indicateurs communs 28-34 (annexe I du projet de règlement performance)

2

Mesure

- Un **type d'action** correspond à une **mesure** dans la programmation 2028-2034.
- Une mesure correspond à une **réforme** (ex FRR Adoption de la loi Rénovation énergétique) ou un **investissement** (ex FRR/FEDER : mise à niveau numériques des entreprises)

3

Domaine d'intervention

- Une mesure se compose d'un ou de plusieurs **domaines d'intervention** (DI), comme en 21-27 qui peuvent être assimilées à des « sous-mesures ».
- Sur 28-34, les domaines d'intervention prennent une place centrale dans la structuration du programme car ils sont **rattachés à des indicateurs de réalisation dont l'atteinte conditionnent les paiements**.

4

Indicateurs de réalisation intermédiaires et finaux

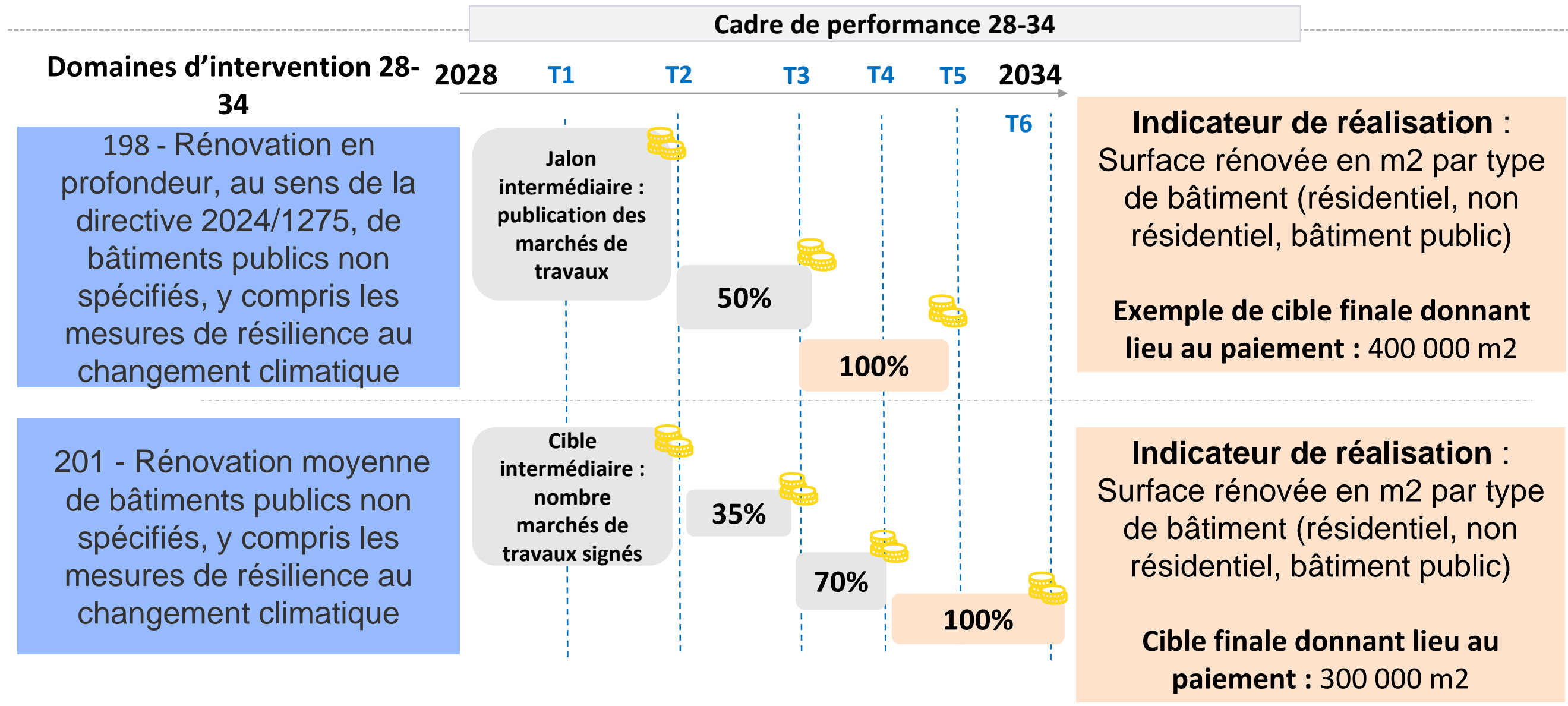
- Un domaine d'intervention est associé à un **unique indicateur de réalisation final et des objectifs intermédiaires**
- Un indicateur de réalisation peut être un **jalon (indicateur qualitatif)** ou une **cible (quantitatif)**.
- Les cibles et jalons correspondent à des étapes (intermédiaires ou finales) dans la progression vers la valeur finale de l'indicateur de réalisation.
- Le **paiement est échelonné en fonction de la progression dans l'atteinte des cibles ou des jalons** (étapes intermédiaires à déterminer).
- **Point d'attention** : la CE recouvrira les montants versés antérieurement pour les étapes intermédiaires d'une mesure si l'étape ou l'objectif final de la mesure en question n'est pas atteint.



Application de la logique de performance dans la structuration du chapitre régional du programme national 28-34



Programme CRG 21-27
 Priorité 2 FEDER - Transition énergétique et environnement
 Action 2.2.1.1 - Rénovation ou mesures d'efficacité énergétique dans les infrastructures publiques - Construction neuves



Coût total prédéfini associé à l'atteinte des objectifs intermédiaires et cibles, i.e. « **costing** »

Objectifs et paiements par tranche contractualisés avec la CE



Focus : évolution du cadre européen pour les RUP

Le projet de règlement introduit un titre VI consacré aux « Régions ultrapériphériques » (articles 46 à 48).

- **Article 46** : Obligation pour les États membres d'intégrer dans leur plan des mesures visant à **compenser les contraintes structurelles des RUP**, sans rendre obligatoire leur regroupement dans un chapitre spécifique
- Ces dispositions listent les **domaines d'interventions spécifiques** : compensation des surcoûts d'approvisionnement, soutien aux productions locales agricoles et halieutiques, renforcement de conditions de concurrence équitables, appui aux transitions énergétique et numérique, ainsi qu'au développement de l'emploi, des compétences et de la résilience territoriale.
- **Objectif** : développement à long terme des filières locales tout en atténuant les handicaps liés à l'éloignement et à l'insularité.

Le projet de règlement élargit la catégorie générale des régions « moins développées » de l'Union.

- Sur 2021-2027, seules les **RUP françaises** relevaient de cette catégorie.
- Pour 2028-2034, **trois régions hexagonales supplémentaires (Picardie, Limousin, Lorraine)**
- **Concurrence accrue pour l'enveloppe minimale** allouée à la France pour la catégorie des régions moins développées (3,7 milliards d'euros)

Le projet de règlement prévoit l'abandon de la concentration thématique et la disparition des allocations spécifiques aux RUP

- **Abandon de la concentration thématique** : grande liberté aux AG des RUP dans la définition de leurs projets et objectifs prioritaires au regard de leurs besoins particuliers
- **Disparition des allocations spécifiques dédiées aux RUP (POSEI, allocation spécifique RUP-FEDER et plan de compensation des surcoûts FEAMPA)** qui sont intégrés aux PPNR

Focus sur le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI)

- **Risque de dilution du programme POSEI qui n'est plus mentionné comme un instrument autonome doté d'une enveloppe dédiée** mais possibilité d'intégration aux PPNR

2

**Présentation de la
transposabilité et de pistes
d'orientations stratégiques**



**REGION
GUADELOUPE**





Synthèse de l'analyse de transposabilité du FEADER



Thématiques globalement facilement transposables

- Sont considérées comme facilement transposables les thématiques ayant **une majorité de types d'actions pouvant être rattachées et couvertes par des domaines d'interventions 28-34** et contenant **des indicateurs de réalisation proches de ceux de 21-27 ou facilement mesurables/justifiables.**

Thématique	Points d'attention / commentaires
Les aides à l'environnement et au climat (70.29, 70.30)	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention 70.29 « soutien du Potentiel Pollinisateur des Abeilles » présente un périmètre plus large que celui couvert par les DI 28-34 correspondants. Cela implique que plusieurs DI 28-34 seront nécessaires pour couvrir le périmètre de cette intervention. • A l'inverse, l'intervention 70.30 « Protection des Races Menacées (PRM) » présente un périmètre plus précis que les DI 28-34 correspondant. Il existe un risque de dilution de l'aide si le rattachement retenu élargit trop le périmètre au-delà de la seule préservation de la race Bovin créole.
Les aides à l'investissement (73.01, 73.02, 73.03, 73.04, 73.05, 73.06, 73.07)	<ul style="list-style-type: none"> • Certains domaines d'interventions 28-34 relatifs à l'investissements en soutien à l'agriculture et la sylviculture ne distinguent pas ceux productifs de ceux non productifs. Une attention devra être portée sur les aides d'Etat et les taux d'aides publiques associés • Il existe de nombreux domaines d'interventions 28-34 soutenant l'agroforesterie et les investissements en lien avec la filière forêt-bois. Cela implique que plusieurs DI 28-34 seront nécessaires pour couvrir le périmètre des interventions 73.04 et 73.06. • L'intervention 73.03 « Soutien aux entreprises off farm » est transposable sous conditions, les types d'actions « filière équine » et le soutien direct à la transformation et la commercialisation n'ayant pas de DI 28-34 équivalents.
Les aides à la coopération (77.01, 77.02, 77.03, 77.04, 77.05, 77.07)	<ul style="list-style-type: none"> • La notion de coopération n'est pas représentée de manière claire dans les intitulés des domaines d'interventions 28-34. Toutefois, les indicateurs de réalisations proposés permettent de mettre en avant le suivi du nombre de projets, d'entités et ou de bénéficiaires de l'aide. • Le DI 26 28-34 « Amélioration de l'accès à l'innovation dans l'agriculture » est le plus pertinent tant pour l'intervention 77.01 « Partenariat européen d'innovation » que l'intervention 77.07 « Soutien aux projets pilotes, développement de nouveaux produits, pratiques, procédés et techniques dans les RUP françaises »
Les aides au conseil (78.01)	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de points d'attention, le domaine d'intervention 25 « Services de conseil en agriculture » et les indicateurs de réalisation « Nombre d'opération » ou « Nombre de services mis en place » permettent une transposabilité fluide de l'intervention.

N.B : Cette analyse de transposabilité est théorique, elle se base sur des projets de règlement et ne constitue en rien une conclusion sur ce qui sera retenu dans le cadre du PPNR et du chapitre régional. Dans certains cas, l'absence ou la faible programmation ne permettent pas de prendre en compte la mise en œuvre opérationnelle dans l'analyse. Elle sera affinée lors des ateliers de travail avec les services concernés.





Synthèse de l'analyse de transposabilité du FEADER



Thématiques globalement transposables sous conditions

Thématique	Points d'attentions / commentaires
Les aides à l'installation et au développement des entreprises (75.01, 75.02, 75.04)	<ul style="list-style-type: none"> L'intervention 75.01 aide à <u>l'installation de jeunes agricultures ne présentent pas de difficulté de transposition.</u> Toutefois, l'intervention 75.04 de paiement du solde des aides à l'installation de jeunes agriculteurs de la programmation 23-27 présente des difficultés de transposabilité. En effet, au regard de l'introduction de la logique de performance et du changement de paradigme de gestion, le report du paiement des opérations conventionnées sur 23-27 <u>est à confirmer.</u>



Thématiques difficilement transposables

Intervention	Points d'attentions / commentaires
75.02 - Aides à la reprise et à la création d'entreprises rurales	<ul style="list-style-type: none"> L'intervention 75.02 vise à soutenir la diversification des exploitations agricoles, notamment vers le tourisme rural et l'agritourisme. Or, aucun domaine d'intervention 28-34 ne prévoit de soutien à la diversification des activités des exploitants agricoles ni de soutien à l'écotourisme. Le DI 28-34 « 6 -Soutien aux agriculteurs dans les secteurs en difficulté – autres secteurs » constitue une piste afin de soutenir ce type de projets, toutefois la définition de « secteurs en difficultés » et la possibilité de financer une diversification d'activités <u>seraient à confirmer.</u>
73.07 - Aides aux infrastructures hydrauliques agricoles sur les territoires	<ul style="list-style-type: none"> L'intervention 73.07 vise à développer et moderniser les infrastructures hydrauliques, notamment par des ouvrages de substitution, des réseaux d'irrigation collectifs et des solutions d'économies d'eau, afin de renforcer la résilience des systèmes agricoles tout en respectant les objectifs de gestion durable de la ressource. Or, aucun domaine d'intervention 28-34 ne prévoit de soutien à la sécurisation de l'accès à l'eau dans le domaine agricole. Le DI 28-34 « 302 - Utilisation rationnelle de l'eau, économies d'eau et réutilisation de l'eau » constitue une piste afin de soutenir ce type de projets, toutefois l'indicateur de réalisation associé mesure le nombre de personnes bénéficiant de la mesure. La dimension agricole est absente.



N.B : Cette analyse de transposabilité est théorique, elle se base sur des projets de règlement sans orientation définitive de la Commission européenne et ne constitue en rien une conclusion sur ce qui sera retenu dans le cadre du PPNR et du chapitre régional. Dans certains cas, l'absence ou la faible programmation ne permettent pas de prendre en compte la mise en œuvre opérationnelle dans l'analyse. Elle sera affinée lors des ateliers de travail avec les services concernés.

3

**Rétroplanning prévisionnel et
travaux en cours**



**REGION
GUADELOUPE**





Etat des lieux des discussions européennes et prochaines étapes (1/2)

■ Situation calendaire

- 1. Phase préparatoire - Commission européenne / Conseil européen (automne 2024 - printemps 2025) :** Les travaux préparatoires du CFP ont commencé plusieurs mois avant la publication de la proposition. Le commissaire européen au budget, Piotr Serafin, et la direction générale du budget de la Commission ont piloté ces travaux, en coordination avec le cabinet de la présidente Ursula von der Leyen.
- 2. Proposition législative - Commission européenne (Juillet 2025) :** La Commission a présenté sa proposition de CFP le 16 juillet, après validation par le collège des commissaires. Le paquet budgétaire se compose de plusieurs éléments.
- 3. Proposition complémentaire - Commission européenne (Septembre 2025) :** Après la présentation, en juillet 2025, de sa proposition de cadre financier pluriannuel 2028 2034, la Commission européenne a adopté, le 3 septembre 2025, un paquet législatif complémentaire comprenant plusieurs propositions sectorielles visant à compléter le cadre juridique du futur CFP.
- 4. Discussions au sommet de l'UE (décembre 2025) :** Les dirigeants européens ont échangé du CFP lors du sommet d'hiver traditionnel à Bruxelles, les 18 et 19 décembre.

En cours et à venir

- 5. Reprise des travaux techniques au Conseil de l'UE (à partir de 2026) :** À l'issue du sommet d'hiver, les diplomates des 27 États membres ont repris les travaux sur la base des orientations politiques données par les chefs d'État ou de gouvernement, avec une implication du Comité des représentants permanents.
- 6. Contrôle parlementaire (2025 - fin 2027) :** En parallèle des travaux menés au Conseil, les députés européens ont également entamé leurs travaux sur la proposition de CFP après sa présentation par la Commission le 16 juillet. Le Parlement européen a adopté, le 7 mai 2025, une première résolution définissant ses priorités et lignes rouges pour le CFP post 2027. Par la suite, un rapport intermédiaire plus détaillé sur la proposition de CFP 2028 2034 a été élaboré par la commission des budgets à l'automne 2025, avec la contribution des commissions parlementaires concernées, et présenté en commission le 11 décembre 2025.
- 7. Sommet européen décisif (date inconnue) :** La décision de convoquer ce sommet relève de la responsabilité d'António Costa. Plusieurs sommets pourront être nécessaires, parfois espacés dans le temps.
- 8. Publication prévisionnelle des règlements cadre relatifs au post 27 par la Commission :** juin 2027
- 9. Approbation du Parlement européen (fin 2027) :** En 2020, les députés sont parvenus à obtenir 16 milliards d'euros supplémentaires (sur un total de 1 800 milliards d'euros). En 2013, ils n'avaient obtenu aucun gain.
- 10. Vote final (automne 2027 au plus tard) :** Une fois que le Conseil de l'UE et le Parlement européen sont parvenus à un accord, la procédure formelle d'adoption peut commencer. Pour être adopté, le règlement général sur le CFP doit être approuvé à la majorité des députés européens (361 voix requises) et à l'unanimité au Conseil.

Ces programmes peuvent ensuite être adoptés afin d'entrer en vigueur le 1er janvier 2028.



Volet cohésion du PPNR (FEDER-FSE+)

Juin 2026

Attribution du marché ANCT d'appui à l'élaboration du volet cohésion (*détail des lots ci-dessous*)

- **LOT 1 – Diagnostics & Synthèse nationale** : appui méthodologique aux AGR, panorama national, appui à la construction des stratégies des chapitres régionaux & priorités d'intervention
- **LOT 2 - Appui méthodologique à l'élaboration des chapitres régionaux et des mesures** : fiches mesures nationales, 1^{er} référentiel des indicateurs i des indicateurs, kit méthodologique d'application de la logique de performance

PPNR (FEDER-FSE+, FEADER, FEAGA, FEAMPA, INTERREG)

Septembre – Décembre 2026

- **Etablissement des diagnostics stratégiques territoriaux** et contribution aux travaux sur l'établissement des fiches mesures et des indicateurs

1^{er} trimestre 2027

- **Remise des « V0 » des chapitres régionaux**

Juin 2027

- **Dépôt de la V1 du PPNR français à la Commission**



Au regard des délais contraints et du mécanisme de performance, il est nécessaire de définir dès à présent des objectifs à atteindre liés à des priorités stratégiques claires pour les six prochaines années.



Les travaux de la mission d'appui et les prochaines étapes



PHASE 1 - Cadrage méthodologique et revue documentaire

PHASE 2 – Pré-diagnostic territorial par sous-thématique, analyse des modalités de transposition thématique 28-34, analyses AFOM et établissement des premières recommandations opérationnelles (première feuille de route)

PHASE 3 – Approfondissement et établissement du rapport final incluant un rétroplanning stratégique

14 – 24 avril (sauf INTERREG)

27 avril au 28 mai (sauf INTERREG)

1^{er} juin – 6 juillet

- Réunion de lancement : 14 avril
- Revue documentaire et établissement des modèles et exemples d'analyse sur le pré-diagnostic (sources disponibles) et la transposition thématique 2028-2034 (1ère analyse de l'ensemble des dispositifs)
 - FEDER, FSE+, FEADER, FEAMPA : 13/04-22/04
 - INTERREG : 26/05-29/05
- 20/04-24/04: Etablissement de la **note de cadrage sur les aspects méthodologiques**, calendaires, modèles etc.

- Actualisation des pré-diagnostic territoriaux sur la base des données disponibles. Renseignement du référentiel d'analyse transposition 28-34 des dispositifs
 - FEDER, FSE+, FEADER, FEAMPA : 27/04-22/05
 - Interreg : 01/06-05/06
- Entretiens DGS et DGA : 12 mai
- Entretien élus : 21 mai
- Réunion de présentation aux instructeurs et aux directions opérationnelles : 26 mai
- COPIL intermédiaire de préparation du comité de suivi : semaine du 25 mai

- Analyse approfondie des dispositifs priorités (costing) et préparation de la phase terrain : 01/06-12/06
- Sur place : Ateliers de travail thématiques avec les services instructeurs et les directions opérationnelles : 09/06-12/06
- Réunion avec des acteurs externes (sensibilisation et recueil des besoins)
- Établissement du livrable final : 15/06-29/06
- Copil de restitution : 06/07

- ✓ Relevé de décision par mail après chaque point hebdomadaire
- ✓ Note de cadrage intégrant les modèles d'analyse validés et le calendrier détaillé

- ✓ Guide d'entretien et compte rendus synthétiques
- ✓ Livrable intermédiaire synthétique format ppt
- ✓ Référentiel d'analyse thématique des dispositifs, de l'analyse AFOM, pistes de recommandations

- ✓ Référentiels d'analyse approfondis pour les dispositifs prioritaires
- ✓ Supports des ateliers de travail thématiques et des réunions avec les acteurs externes
- ✓ Livrable final et présentation ppt



Merci pour votre écoute